UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FACULTÉ DE MÉDECINE

N° 30

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE EN TOURAINE

ET SUR

L'ÉCOLE RÉORGANISÉE DE MÉDECINE & DE PHARMACIE DE TOURS

DES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 8 Février 1913



PAR

Paul SAINMONT

Né à Tours, le 19 Juillet 1886

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Examinateurs de la Thèse	ESTOR, professeur, *Président*.	
	PUECH, professeur adjoint	*Assesseurs.*
	LAGRIFFOUL, agrégé.	
	EUZIÈRE, agrégé.	

MONTPELLIER

IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE

Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1913

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT

DE LA

MÉDECINE EN TOURAINE

ET SUR

L'ÉCOLE RÉORGANISÉE DE MÉDECINE & DE PHARMACIE DE TOURS

DES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FACULTÉ DE MÉDECINE

N° ~~30~~ 13

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE EN TOURAINE ET SUR L'ÉCOLE RÉORGANISÉE DE MÉDECINE & DE PHARMACIE DE TOURS

DES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue devant la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 8 Février 1913

PAR

Paul SAINMONT

Né à Tours, le 19 Juillet 1886

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE



Examinateurs de la Thèse	ESTOR, professeur, *Président*.	
	PUECH, professeur adjoint.	*Assesseurs.*
	LAGRIFFOUL, agrégé.	
	EUZIERE, agrégé.	

MONTPELLIER

IMPRIMERIE FIRMIN ET MONTANE

Rue Ferdinand-Fabre et Quai du Verdanson

1913

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

Administration

MM. MAIRET (✻)	. . . .	Doyen
SARDA	. . . .	Assesseur
IZARD	. . . .	Secrétaire

Professeurs

Pathologie et thérapeutique générales . .	MM.	GRASSET (O. ✻).
Clinique chirurgicale		TEDENAT (✻).
Clinique médicale		CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerv.		MAIRET (✻).
Physique médicale		IMBERT.
Botanique et hist. nat. méd		GRANEL.
Clinique chirurgicale		FORGUE (✻)
Clinique ophtalmologique.		TRUC (O. ✻).
Chimie médicale.		VILLE.
Physiologie		HEDON.
Histologie		VIALLETON.
Pathologie interne		DUCAMP.
Anatomie		GILIS (✻).
Clinique chirurgicale infantile et orthop.		ESTOR.
Microbiologie		RODET.
Médecine légale et toxicologie		SARDA.
Clinique des maladies des enfants		BAUMEL.
Anatomie pathologique		BOSC.
Hygiène		BERTIN-SANS (H.)
Clinique médicale		RAUZIER.
Clinique obstétricale		VALLOIS.
Thérapeutique et matière médicale. . . .		VIRES.

Professeurs adjoints : MM. de ROUVILLE, PUECH, MOURET

Doyen honoraire : M. VIALLETON

Professeurs honoraires : MM. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT
HAMELIN (✻)

M. H. GOT, *Secrétaire honoraire*

Chargés des Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées	MM.	VEDEL, agrégé.
Clinique annexe des mal. des vieillards. .		LEENHARDT, agrégé.
Pathologie externe		LAPEYRE, agr. lib.
Clinique gynécologique.		de ROUVILLE, prof. adj.
Accouchements.		PUECH, Prof. adj.
Clinique des maladies des voies urinaires		JEANBRAU, agr. libr.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie.		MOURET, Prof. adj.
Médecine opératoire		SOUBEYRAN, agrégé.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE	MM. LEENHARDT	MM. DERRIEN
VEDEL	GAUSSEL	MASSABUAU
SOUBEYRAN	RICHE	EUZIÈRE
GRYNFELTT Ed.	CABANNES	LECERCLE
LAGRIFFOUL	DELMAS (Paul).	LISBONNE, ch. des f.

Examinateurs de la Thèse

MM. ESTOR, prof., *président.*	MM. LAGRIFFOUL, *agrégé.*
PUECH, *prof. adj.*	EUZIÈRE, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur; qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MA FEMME

A MA MÈRE

A MON PÈRE

A MA BONNE GRAND'MÈRE ADOPTIVE

M. SAINMONT.

A MONSIEUR LE DOCTEUR WOLFF

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE RÉORGANISÉE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOURS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR ESTOR

CHEF DE CLINIQUE CHIRURGICALE INFANTILE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER

*Qui nous a fait l'honneur d'accepter
la présidence de notre Thèse.*

A NOTRE PREMIER PROFESSEUR D'ANATOMIE

MONSIEUR LE PROFESSEUR A.-F. LEDOUBLE

DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. SAINMONT.

A TOUS LES MIENS

A MES AMIS

A MES MAITRES DE L'ÉCOLE DE TOURS

A MES MAITRES

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER

M. SAINMONT.



AVERTISSEMENT

L'Ecole réorganisée de médecine et de pharmacie de Tours existe depuis le 22 juin 1841. Elle a donc, aujourd'hui, 71 ans d'existence, et durant cette longue période, bien des élèves s'y sont formés, bien des événements s'y sont produits. Cependant, et quoique le sujet en vaille la peine, il n'existe aucun historique de la vie de notre Ecole tourangelle, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Sur cette question de l'Enseignement médical en Touraine, on ne trouve que deux ouvrages qui s'arrêtent tous les deux à cette année 1841, c'est-à-dire à la création de l'École actuelle.

Il nous a donc paru intéressant, lorsque nous avons dû choisir un sujet pour notre thèse de doctorat, de nous arrêter à l'histoire de notre vieille École tourangelle, et d'essayer, en quelque pages, d'en raconter la vie.

Nous n'avons nullement, et nous le déclarons dès maintenant, la prétention d'écrire une œuvre définitive. Nous n'avons, malheureusement, ni le talent requis, ni les matériaux nécessaires, et nous laissons à d'autres, mieux qualifiés et mieux documentés, le soin d'écrire une œuvre complète, irréprochable, et partant intangible et plus durable.

Notre but est beaucoup plus modeste. et ce qui excusera ce choix qui pourra paraître à certains quelque peu audacieux, c'est l'absence totale de tout travail concernant l'École de Tours. Devant cette lacune regrettable, nous avons pensé

ne pouvoir mieux choisir, et nous nous sommes arrêté à cet Essai historique, donnant ainsi à cette institution, que nous aimons véritablement, une preuve de notre reconnaissance.

On pourra peut-être nous adresser ce reproche que notre ouvrage est de bien minces proportions et qu'un tel sujet eût demandé un plus grand développement. Nous ne le nierons pas, mais nous dirons, pour notre décharge, quelles difficultés nous avons eues à réunir nos documents, nous dirons aussi que, pour des raisons d'ordre essentiellement matériel, nous nous sommes vu, dès le début, obligé de ne pas dépasser certaines limites. Nous n'insisterons pas. Que ceux qui voudront bien nous lire, s'ils ont passé par où nous sommes passé nous-même, veuillent bien comprendre et nous accorder leur indulgence la plus complète.

Mais avant de toucher au corps même de notre sujet, nous avons à cœur d'exprimer ici à nos maîtres de l'École de Tours comme à nos professeurs de la Faculté de Montpellier, les sentiments de notre gratitude la plus complète.

Que tout d'abord l'éminent directeur de l'École, M. le docteur Wolff, nous permette de lui redire combien nous lui sommes redevable pour la sollicitude véritablement paternelle qu'il nous a toujours témoignée et pour les encouragements précieux qu'il n'a cessé de nous prodiguer dès le jour où nous lui avons soumis notre projet de thèse.

Que M. le docteur Baudoin, qui, le premier, nous a initié aux difficultés de la clinique, et dans le service de qui nous avons toujours trouvé non seulement des matériaux pour travailler, mais encore les conseils les plus éclairés, soit bien persuadé que nous n'oublions pas.

Que M. le docteur Guillaume-Louis veuille bien croire que jamais nous n'oublierons le bienveillant intérêt dont il n'a cessé de nous entourer pendant nos quelques années d'études passées à Tours.

Notre gratitude ira aussi à MM. les docteurs Barnsby, Lapeyre, Bosc, Gaudeau, Cosse, Guiraud, Meunier, Dubreuil-Chambardel, pour les marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de nous prodiguer.

Au savant anatomiste tourangeau, à M. le professeur Ledouble, à celui dont l'École de Tours se montre si fière, nous offrons ici un témoignage public de notre reconnaissance pour les conseils éclairés, pour la bienveillante sollicitude qu'il nous a toujours marquée.

Que nos maîtres de Montpellier veuillent bien croire, eux aussi, à nos sentiments de gratitude la plus absolue.

Que M. le professeur Estor, qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre thèse et qui nous a toujours accueilli si cordialement dans son service, veuille bien croire que nous n'oublierons jamais ce que nous lui devons ;

Et que MM. les professeurs Puech, Lagriffoul et Euzière, soient bien convaincus que nous garderons toujours le souvenir le plus vif de la haute marque d'intérêt qu'ils nous ont donnée en voulant bien accepter de composer notre jury.

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT

DE LA

MÉDECINE EN TOURAINE

ET SUR

L'ÉCOLE RÉORGANISÉE DE MÉDECINE & DE PHARMACIE DE TOURS

DES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

INTRODUCTION

En créant à Tours, en l'année 1841, l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, Louis-Philippe ne créait pas, à proprement parler, mais bien plutôt reconnaissait officiellement, et réglementait, selon l'ordonnance royale du 13 octobre 1840, un centre d'études médicales, dernier vestige d'une Ecole qui fut, au moyen âge, la première peut-être de France et d'Europe.

Si le mot de Touraine, en effet, n'évoque à l'esprit qu'un superbe passé artistique et littéraire ; si cette belle et douce Province n'est célèbre que par ses châteaux et ces génies immortels qui se nomment : Rabelais, Descartes, Vigny,

Balzac, pour ne citer que les plus grands, il n'est pas moins vrai cependant que, dès les premiers siècles de notre ère, dès que la Gaule fut sortie de la période barbare et conquise à la civilisation romaine, Tours fut un centre d'enseignement médical dont la renommée était européenne.

Les quelques esprits qui, dans ces siècles d'ignorance, étaient aiguillonnés par le besoin de savoir, d'apprendre et de sonder les mystères de la vie, trouvaient à Tours, près de l'une des trois grandes Ecoles de Marmoutiers, de l'Hôtel-Dieu ou de Saint-Martin, des maîtres dont le savoir était digne du grand renom de l'Ecole.

Ce fut la grande époque de l'Ecole tourangelle. Alors que ni Paris ni Montpellier ne possédaient de centre d'enseignement, nos trois écoles formaient des savants et des médecins qui s'en allaient ensuite répandre au loin la science de leur Ecole et la renommée de leurs maîtres.

Durant tout le moyen âge, les Ecoles tourangelles se maintinrent en tête du mouvement scientifique médical. En 1594, nous voyons Henri IV, consacrant cette réputation incontestée, créer à Tours une Université.

Malheureusement, les temps avaient changé. Les guerres de religion avaient ensanglanté la Touraine, et la capitale de cette riche région, ruinée par les troubles incessants, ne put accepter la charge de cette fondation qui passa à une autre cité plus heureuse. Laquelle ? On ne l'a jamais su.

A cette époque commence le déclin de la réputation des Ecoles tourangelles. Le mouvement médical n'en subsiste cependant pas moins ; il existe toujours dans les Hôpitaux de Tours un centre d'instruction assez florissant, mais dont l'éclat n'est plus aussi brillant qu'autrefois, et qui, peu à peu, s'efface devant la réputation des grandes Ecoles de Paris ou de Montpellier.

Mais l'Ecole vit toujours, comme nous le disions, et la

création. en 1766, par Louis XV d'un Collège de chirurgie à Tours, en est la meilleure preuve.

Au milieu des troubles révolutionnaires, des ballottements créés par les changements de gouvernements, notre Ecole vit, et nous la voyons enfin reconnue officiellement et organisée définitivement, en 1841, par Louis-Philippe, qui, le 22 juin, crée, à Tours, l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.

Notre but sera donc d'exposer succinctement et aussi fidèlement que nous le pourrons les diverses phases de l'évolution de cette Ecole préparatoire, durant la période qui va de sa fondation, en 1841, jusqu'à nos jours.

Mais un travail conçu selon un tel plan nous semblerait, à juste titre croyons-nous, manquer quelque peu d'équilibre. La création de l'Ecole de Tours n'est pas, nous l'avons déjà dit, une création à proprement parler. Ce n'est pas un fait isolé, et sa naissance, sa vie sont intimement liées aux institutions médicales tourangelles, aux services hospitaliers, à ces cours qui subsistaient encore lors de sa fondation, malgré les attaques et les dislocations dues à la tourmente révolutionnaire, derniers vestiges de l'ancien Collège de chirurgie, par l'intermédiaire duquel notre Ecole se rattache aux grandes Ecoles tourangelles du moyen âge.

Nous croyons donc nécessaire, pour le bon équilibre de notre ouvrage, pour la parfaite compréhension des faits, de donner un aperçu de ce que fut l'enseignement médical à Tours avant le XIXe siècle.

Notre travail se trouve donc, de ce fait, divisé en deux parties principales : l'enseignement médical avant 1841 ; l'enseignement médical de 1841 à nos jours.

Pour nous aider dans nos recherches, nous avons eu souvent recours et nous sommes reporté fréquemment, en ce qui concerne la première partie, à deux ouvrages également bien

documentés, lesquels nous ont été d'un précieux secours pour cette époque au sujet de laquelle les matériaux sont on ne peut plus difficiles à se procurer.

Le premier de ces deux ouvrages constitue la thèse de doctorat de l'un de nos aînés et prédécesseurs sur les bancs de l'Ecole, M. le docteur R. Petit, de Montrésor. Cette thèse, soutenue devant la Faculté de Bordeaux en 1894, a pour titre : « L'Enseignement de la Médecine et l'Assistance publique à Tours jusqu'à la fondation de l'Ecole actuelle, 22 juin 1841 ». Elle contient nombre de faits intéressants.

Le second travail, peut-être un peu moins documenté que le précédent en ce qui concerne la période qui va des débuts jusqu'à la fondation du Collège de chirurgie, présente au contraire, à partir de ce moment (1766) jusqu'en 1841, une abondance précieuse de documents, recueillis par l'auteur dans les archives et les registres de délibérations de la Commission administrative hospitalière dont il fut membre.

M. le professeur Grandin, dont nous avons pu apprécier, comme élève, la science subtile comme aussi l'art précieux d'enseigner, a su allier, dans cette œuvre d'une réelle valeur, l'attrait d'un style des plus purs à l'intérêt de faits historiques nombreux, marqués au coin de la plus scrupuleuse exactitude, et qu'une longue carrière, vécue au milieu des archives de l'Hôpital, lui permit d'accumuler peu à peu.

Titulaire pendant de longues années de la chaire de chimie générale et de toxicologie, il est parti depuis tantôt quatre ans, laissant à l'Ecole le souvenir d'un savant véritable et d'un professeur d'une rare valeur Nous adressons un souvenir respectueux et ému à la mémoire du maître arraché brutalement à cette Ecole qu'il aimait tant.

Nous devons ajouter ici que, pour cette première partie de notre thèse, nous avons pu trouver aussi de nombreux renseignements dans un intéressant opuscule de M. le doc-

teur Dubreuil-Chambardel, intitulé : « La Médecine en Touraine au XIe siècle », et dans un autre ouvrage du même auteur qui traite : « De l'enseignement des sages-femmes en Touraine ».

Pour la seconde partie, nous avons dû glaner, de-ci, de-là, partout un peu, car il n'existe, comme nous l'avons dit, aucune œuvre d'ensemble se référant à cette période. Les principales sources auxquelles nous avons puisé, sont les suivantes :

1° Recueil des comptes rendus des cérémonies annuelles de rentrée, lequel recueil, malheureusement, ne commence qu'à l'année 1855 ;

2° Registre des délibérations du Conseil des professeurs de l'Ecole ;

3° Journal d'Indre-et-Loire, puis les divers autres journaux locaux ;

4° Nombre de papiers et lettres communiqués obligeamment par diverses personnes, donnant certains détails ou renseignements sur quelques-uns des membres disparus du personnel enseignant ;

5° Enfin, la tradition orale, laquelle, étant donné le nombre relativement restreint d'années qui nous sépare de la création de l'Ecole, a une valeur sinon absolue, tout au moins non négligeable.

En notant, dès maintenant, dans notre travail, les quelques souvenirs relatifs au sujet qui nous occupe, souvenirs recueillis près des témoins de ces événements, nous aurons du moins, dans une faible mesure, contribué à empêcher leur disparition complète. Si c'est là le seul résultat que nous ayons obtenu, nous n'aurons pas du moins perdu notre temps, et quelqu'un peut-être, dans l'avenir, tirera profit de ce qui nous semble maintenant d'importance minime.

Et s'il se trouve, parmi les lecteurs, probablement bien

peu nombreux, de notre thèse, quelque ancien élève de la vieille Ecole de Tours, un condisciple oublié, qui ait lu sans déplaisir et sans ennui ce court essai historique, nous nous sentirons largement récompensé de nos peines, et estimerons avoir atteint notre but, lequel n'est autre que d'inspirer à ces anciens, qui se sont égaillés un peu partout, l'amour de la modeste mais vénérable Ecole qui les guida dans leurs débuts hésitants, leur inspira le désir de savoir, et les fit tous ce qu'ils sont.

PREMIÈRE PARTIE

L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL A TOURS. DES ORIGINES JUSQU'A LA FONDATION DE L'ECOLE ACTUELLE EN 1841.

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE

Rapidement conquise à la civilisation romaine, la Touraine avait comme capitale, aux premiers siècles de notre ère, une petite cité, Cæsarodunum, que sa situation merveilleuse, entre deux grands fleuves, dans un large val, au débouché de plusieurs des sillons qui entament le plateau bordant la Loire vers le nord, imposait aux Romains comme capitale à l'une des provinces administratives qui composaient la Gaule romaine.

Cæsarodunum, après avoir été déclarée ville libre, sous le règne de Dioclétien, au IIIe siècle (1), devint, sous le règne de Valentinien, au IVe siècle (2), capitale de la 3e Lyonnaise. Elle devenait, de ce fait, la métropole d'une étendue de territoire représentée aujourd'hui par les 9 départements suivants : Indre-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-

---

(1) Giraudet. — Histoire de Tours, ch. I.
(2) *Ibid.*

Inférieure, Morbihan, Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère.

Son importance était donc assez grande, et, comme toute ville gallo-romaine, Cæsarodunum, en dehors des arènes, des divers temples, des thermes, c'est-à-dire de tous les monuments que nécessitait dans une ville la présence d'une colonie romaine, Cæsarodunum possédait une académie fondée au IVe siècle par l'Empereur Gratien, académie qui constitue le premier vestige de l'enseignement médical à Tours.

Sous les Mérovingiens, au Ve siècle, cette académie devient une école épiscopale, installée dans l'Hôtel-Dieu, le premier hôpital édifié en France, d'après le témoignage de Grégoire de Tours (1).

A cette époque, nous constatons l'existence de trois grandes écoles rivales : celles de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Martin, à Tours même ; celle de Marmoutiers distante de 3 kilom. environ de la ville.

Elles brillaient toutes trois d'un vif éclat, et l'émulation qu'entretenait, dans chaque école, le voisinage de ses deux rivales, avait pour principal résultat d'élever à son degré le plus haut le niveau des études et de stimuler l'ardeur de chacun, élèves et maîtres.

Ces trois sœurs rivales subsistèrent, égales en renommée et en importance jusque vers le XIIe ou XIIIe siècle ; puis à partir de cette époque, nous ne trouvons plus que l'Hôtel-Dieu, dont l'éclat, la réputation et la richesse vont toujours s'accroissant, et qui se maintiendra jusqu'à nous.

Les documents, comme bien on pense, n'abondent pas en ce qui concerne ces institutions. On ne peut guère que citer

---

(1) Docteur L. Petit. — L'enseignement de la Médecine et l'Assistance publique à Tours.

des noms de médecins célèbres, et la liste en est bien courte qui parvint jusqu'à nous. Pour la plupart, nous ne pouvons citer que le nom. Sur quelques-uns, nous possédons des détails un peu plus complets ; mais c'est bien peu.

Pour plus de clarté, nous étudierons donc chacune de ces Ecoles en particulier et la suivrons jusqu'au bout.

On ne sait pas exactement à quelle époque fut fondée l'Ecole de St-Martin. On en constate l'existence en 547, année où Alpin, troisième comte de Tours, malade depuis un an, fut guéri au tombeau du grand saint.

Sa réputation grandit surtout vers 786. Cette année-là, Charlemagne, préoccupé de relever le niveau des études intellectuelles, chercha autour de lui un homme capable de l'aider dans cette réforme et de remplir brillamment et avec honneur le poste qu'il lui confiait. Il le trouva en la personne d'Alcuin, le savant anglais, théologien réputé, ami et commensal du grand empereur. Il le nomma donc d'abord Ecolâtre, puis abbé de l'Ecole monastique de St-Martin. Alcuin ne faillit pas à sa tâche et rendit célèbre le nom de son école. Il y forma de nombreux et brillants élèves, parmi lesquels nous trouvons, tout d'abord, son successeur immédiat, Odon, abbé de Cluny, celui qui réforma l'ordre de St-Benoît.

Puis, une lacune, et il nous faut arriver au XIe siècle pour rencontrer un nom à citer. En 1008, naît Bérenger de Tours, dont la réputation ne sera pas moins due à son talent de médecin qu'au retentissement énorme qu'eurent ses querelles avec l'Eglise, mais dont le savoir étendu et la science universelle portèrent au loin la renommée de l'Ecole de Saint-Martin, dont il était Ecolâtre.

Nous relevons ensuite le nom du moine Hugues, et nous arrivons à l'un des plus brillants professeurs de l'Ecole, nous voulons dire Guillaume Firmat.

Né à Tours en 1026, il étudia à Saint-Martin (1) la médecine et devint en peu d'années l'égal de ses maîtres. Chanoine de Saint-Venant, il se vit comblé d'honneurs et de richesses, recherché autant pour son physique agréable que pour son savoir. Puis, tout d'un coup, il quitte Saint-Venant, vend ses biens, les donne aux pauvres, se retire dans la forêt de Laval, y vit en ermite, exerçant son art dans toute la région avoisinante, et meurt, en 1094, à Mortain, près d'Avranches.

C'est le dernier nom que nous ait transmis l'histoire, et nous arrivons maintenant à l'école de Marmoutiers.

Ce fut peut-être la plus célèbre des trois Ecoles. La première pièce historique qui donne des détails sur cette institution le *Chronicon abbatum majoris manasterii* nous apprend que le dixième abbé de Marmoutiers construisit une infirmerie.

« Dom Martène, historien de ce couvent, cite, en 889, Robert, frère d'Eudes, roi de France, comme s'occupant spécialement des Ecoles de l'Abbaye. » (2)

En 1017, une charte nous apprend qu'on enseignait aux moines de Marmoutiers toutes les sciences.

Mais c'est au XI[e] siècle qu'elle brille du plus vif éclat et qu'elle est réputée comme la première école du monde.

« Nous avons la certitude que la médecine y fut enseignée avec un tel éclat et un succès tel que nulle part ailleurs ne se forma tant et de si bons médecins. On peut dire qu'alors Marmoutiers, avant la fondation des Universités de Mont-

---

(1) Docteur Petit. — *Loc. cit.* — Le D[r] Dubreuil-Chambardel (La médecine en Touraine au XI[e] siècle) inclinerait plutôt à le croire élève de Raoul Leclerc de Marmoutiers.

(2) Docteur Petit. — *Loc. cit.*

pellier et de Paris, fut un grand centre d'enseignement médical au XIe siècle.

Le promoteur de cet enseignement à Marmoutiers fut un homme d'une grande valeur, Raoul Leclerc, qui entra à l'Abbaye comme moine vers 1050 (1).

De naissance illustre, fils d'un seigneur normand, Raoul Leclerc fut de bonne heure attiré par l'étude des sciences, et fréquenta plusieurs écoles monastiques françaises qui lui enseignèrent l'astronomie, la grammaire, la dialectique et la musique. Puis, se fixant à Salerne, il se plongea dans l'étude de la médecine (vers 1030) et devint bientôt tellement « savant qu'il ne trouva personne qui pût l'égaler dans l'art médical si ce n'est une certaine dame très savante » (2).

Parti de Salerne, il guerroya quelque peu, revint en Normandie, se fixa, peu après, définitivement à Marmoutiers, et enseigna la médecine dans cette Ecole (3) « où le renom de l'abbé Albert attirait les hommes les plus éminents de l'époque.

» Raoul Leclerc enseigna la médecine à Marmoutiers. Il y trouva, il est vrai, des médecins déjà établis et dans une haute situation. L'un, Jean, était le médecin de Geoffroy, vicomte de Châteaudun, et soignait en même temps le comte d'Anjou, Geoffroy-Martel. L'autre, Inisien, avait été appelé pour soigner, dans sa dernière maladie, en 1047, l'évêque d'Angers, Hubert de Vendôme.

» Avec ces collaborateurs, il put initier aux sciences médicales, pendant les deux séjours qu'il fit à Marmoutiers, de 1050 à 1057 et de 1061 à 1068, de très nombreux disciples, qui devinrent, à leur tour, des médecins réputés.

---

(1) Docteur Dubreuil-Chambardel. — *Loc. cit.*

(2) Docteur Dubreuil-Chambardel. — *Loc. cit.* — Cette dame serait la fameuse doctoresse salernitaine Trotula.

(3) *Ibid.*

» Le succès de cet enseignement nous est certifié par le grand nombre de médecins que nous voyons sortir de Marmoutiers et qui se répandirent dans toutes les abbayes de la région. Il nous est certifié aussi par le talent et la réputation de certains d'entre eux.

» Les documents contemporains nous ont aussi conservé les noms de plus de vingt praticiens qui furent formés au temps de Raoul Leclerc ou immédiatement après lui.

» Frodo et Guarinus restèrent à Marmoutiers ainsi que Jacques... Garnier devint médecin de l'abbaye de Preuilly ; Rainier alla à la Trinité de Vendôme.

» Guillaume suivit l'abbé Etienne à l'abbaye de Noyers récemment fondée... Nous l'y trouvons, en 1114, avec le titre de *docteur*. Cela n'est pas sans nous surprendre, car c'est le premier document où, dans notre région, un médecin est qualifié du titre de docteur.

» Gislebert Maminot devint évêque de Lisieux et fut un médecin très habile....

» Mais deux disciples de Raoul Leclerc eurent une destinée particulièrement brillante.

» Tetbert, qui vécut jusqu'en 1080, eut une réputation extraordinaire... Ses clients sont de grands seigneurs.

» Jean, un peu postérieur, élève de Marmoutiers et abbé de Saint-Nicolas de 1118 à 1140..., mérita la confiance du comte d'Anjou, Foulques, dont il devint l'ami et le confident. »

Tels sont les maîtres de la grande époque de l'Ecole de Marmoutiers. Le destin n'a pas voulu que cette brillante Ecole se maintînt au rang qu'elle occupa si longtemps. Peu à peu, l'Ecole vit son étoile pâlir. Les temps étaient durs. Les guerres civiles, les guerres de religion appauvrissaient cette province, qui, tiraillée entre le roi de France et ses vassaux, passant de l'un à l'autre, voyait sa richesse dimi-

nuer et la misère grandir de plus en plus. L'Ecole disparut donc, et tout l'enseignement médical se concentra à l'Hôtel-Dieu de Tours, peu connu jusque-là, et qui va recueillir les débris de ses deux rivales : Marmoutiers et Saint-Martin.

Jusque-là, les maîtres qui enseignaient à l'Hôtel-Dieu étaient ceux-là mêmes qui professaient aux deux autres écoles.

Nous ne relevons que deux noms dans la période qui va du XI[e] au XV[e] siècle : Hildebert de Lavardin, au XII[e] siècle, et Geoffroy de Clavi au XIII[e].

Puis les études se perdent, les élèves manquent et les Ecoles se meurent. En 1334 enfin, Etienne de Bourgueil, archevèque de Tours, pour relever le niveau intellectuel, fonde à Paris, rue Serpente (1), un collège dit de Tours, destiné à recevoir douze boursiers à son choix.

« Tous les arts libéraux y étaient enseignés ; les clercs suivaient les leçons des Facultés. A jour fixe, et avec les élèves des collèges voisins, ils se réunissaient pour conférer en commun et s'instruire mutuellement sur les matières de leurs études.

» Un manuscrit de 1540, conservé à la Bibliothèque de Tours, nous fait connaître les statuts de ce collège. Au point de vue médical, il est dit que les clercs doivent suivre les cours pendant cinq ans et être reçus licenciés au bout de la septième année. Dans le cas contraire, la bourse leur était retirée. »

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de la période la plus glorieuse pour l'Ecole médicale tourangelle. A partir de cette époque, c'est-à-dire au début du XV[e] siècle, il y aura toujours à Tours un mouvement scientifique important. Il

---

(1) Docteur Petit.

subsistera toujours un noyau de maîtres auprès desquels viendront se former de nombreux élèves ; mais les beaux jours sont finis, et l'Ecole de Tours ne connaîtra plus dès lors cette splendeur et cette réputation que d'autres, plus favorisées par le sort, lui enlèveront peu à peu.

CHAPITRE II

LE QUINZIÈME ET LE SEIZIÈME SIÈCLE

Au sujet de la période que nous venons d'étudier, on ne rencontre guère, dans les documents qui la concernent, que des faits touchant la vie des trois grandes Ecoles tourangelles. Cependant, la simple réflexion nous permet de supposer qu'à côté des maîtres enseignant et pratiquant dans ces Ecoles, il devait exister des praticiens indépendants, qui, soit à Tours même, soit dans la région, soignaient leurs concitoyens.

En effet, nous trouvons tout à coup, en 1359, la preuve de l'existence d'une Confrérie de chirurgiens tourangeaux, preuve qui nous est fournie par une charte datée de cette année, et concernant ladite confrérie.

« Cinquante ans plus tard, en 1408, sur les supplications de Jehan Millet, Hannequin Clément, Pierre Richard, Jehan Poulain, maîtres barbiers en la ville de Tours, le roi Charles VI, par édit du 8 octobre (décembre d'après le recueil des ordonnances des rois de la troisième race), accorda à la Confrérie des statuts et privilèges copiés en partie sur ceux donnés aux barbiers de Paris en 1382. » (1)

La Confrérie devint alors la Corporation des chirurgiens-barbiers, laquelle statua sur les conditions de l'enseignement médical : stage, compagnonnage, exercice intra et extra muros.

(1) Dr Petit. — *Loc. cit.*

« Cette ordonnance, dit le docteur Petit, est la première manifestation de l'enseignement laïque de la médecine à Tours. Elle ne fait, à vrai dire, que réglementer une corporation, mais cet apprentissage dont il est parlé fait supposer certaines leçons pratiques données par le maître à l'apprenti chirurgien. »

Elle prouve aussi que la corporation devait exister depuis assez longtemps, car il est peu probable que cette réglementation fut survenue dans les débuts, étant donné que l'édit concerne une société bien vivante, dont l'existence paraît à tous naturelle, nécessaire à la vie de la cité, et dont l'origine remonte certainement, comme celle des autres corporations, au moyen âge.

Nous donnons ci-après le texte de cet édit :

STATUTS POUR LA COMMUNAUTÉ DES BARBIERS DE LA VILLE ET BANLIEUE DE TOURS

Charles VIme (1) savoir faisons à tous présens et à venir, à nous avoir été humblement exposé de la partie de Jehan Millet, Hannequin Clément, Pierre Richard et Jehan Poulain, maistres barbiers de la ville de Tours, comme icelle ville soit située et assise en un bon trépas (2) sur les marches de Poictou, de Guienne et de Bretaigne, esquels païs affluent moult de personnes malades et autres, pour eux faire saigner et y trouver guarison de leurs maladies, et il soit ainsi que en ladite ville soient plusieurs compaignons eulx disans barbiers, qui ne sont aucunement soufisants audit fait par le moyen desquels plusieurs maulx et inconvéniens sont advenus et adviennent chaque jour, pour ce que lesdits

---

(1) Le texte de cet édit que nous empruntons à la thèse du Dr Petit, porte Charles VIIIme. C'est aussi à ce monarque que le Dr Petit l'attribue, dans le texte de son ouvrage. Or la date est bien de 1408, et, à cette époque, le roi était Charles VI. Nous pensons donc devoir faire cette correction due probablement à une erreur d'impression.

(2) Passage.

exposans ne autres notables barbiers de ladite ville n'ont aucune puissance de les visiter ne examiner, qui est chose contre raison et dont lesdits inconvéniens pourraient croistre et multiplier chaque jour, se par nous ne leur estait sur ce pourveu de notre gracieux remesde, si comme ils dient requérans humblement iceluy. Pour quoy nous, eue considération aux choses des susdictes désirans de tout nostre cuer pourveoir au bien de la chose publique et que les bonnes villes de nostre royaume soient toujours gouvernées selon les anciens statutz et ordonnances et que ou cas pareil y a esté pourveu en notre ville de Paris par grand et meure délibération du Conseil pour eschever (1) les dits inconvéniens irréparables, ausdit exposans avons octroyé et octroyons, voulons et nous plaict de nostre certaine science, grace espéciale pleine puissance et autorité royale que doresnavant iceulx exposans et leurs successeurs dudit mestier, ores et pour le tems advenir, aussi et par la forme et manière que les ordonnances par nous faictes et dont usent en nostre bonne ville de Paris les maistres jurez et compaignons dudit mestier, lesquelles ordonnances sont cy après plus à plain déclarées en la manière qui s'ensuit.

1. Que nostre premier barbier et varlet de chambre est et sera garde dudit mestier et qu'il puist instituer lieutenant auquel on doit obéir comme à lui, en tout ce que audit mestier appartient ou appartiendra.

2. Aucun barbier de quelconque condicion ne fera doresnavant office de barbier en ladicte ville et banlieue de Tours, se il n'est essaiez par le dict maistre ou son lieutenant et les jurez dudit mestier sur ce commis et ordonnez.

3. Que aucun barbier de quelconque condicion et auctorité qu'il soit ne fera en ladicte ville office dudict mestier, ou cas qu'il sera réputé notoirement diffamé de tenir et avoir hostel de bordellerie et maquerellerie ou quel cas il en sera toujours privé sans le ravoir et en oultre que tous ces hostels (2) seront acquis et confisquez comme chayères, bacins, rasouers et autres choses appartenantes au dit mestier, dont nous devons avoir et aurons la moitié, et autre moitié aura le maistre du dict mestier.

4. Que ilz ne doivent estre ne seront si hardis de fere office de barbier sur la dicte peine à mesel ou a meselle en quelque manière que ce soit.

---

(1) Eviter.
(2) Outils.

5. Que ilz ne doivent faire aux jours deffendus aucune chose de leur dit mestier fors saigner et de pigner en paine de cinq solz parisis, c'est assavoir deux solz parisis à Nous, deux solz au dit maistre et douze deniers parisis à la garde dudit mestier, c'est assavoir au lieutenant.

6. Que aucun barbier ne fera office de barbier aux cinq festes de Nostre-Dame, Saint-Cosme, Saint-Damien, la Tiphanie, aux quatre festes solemnelles ni au dimanche, et ne doivent prendre bacins aux soiriez de Noël, de Pasques, de Pentecoste, sur ladicte peine d'amende de cinq solz parisis à estre distribuez comme dit est.

7. Se aucun barbier voulait faire le contraire et ne voulait obéir audit maistre ou à son lieutenant et jurez que nostre bailli de Touraine ou son lieutenant, lui informé de ce, les face joïr de chacun article des dix privilèges en contraignant à ce ceulx qui pour se feront à contraindre.

8. Que se aucun de diz barbiers voulait sur ce procéder, que nostre procureur sur ce informé, pour le bien publique et pour le nostre sera adjointe avecques eulx pour soustenir le droit et privilège des diz supplians par devant nostre dit bailli se le caz y eschiet et que de ce qui touche les poins et articles dessus diz la cognoissance en soit rendue audit maistre ou à son lieutenant et aux autres jurez.

9. Que aucun barbier ne doit oster ne soustraire à un autre barbier son apprentiz ou varlet sur la dicte amende de cinq solz ainsi estre distribuée comme dit est.

10. Que se aucun barbier est adjournez à cause dudit mestier par devant le maistre ou son lieutenant, qu'il soit tenu de y comparoir sur l'amende de dix deniers parisis au prouffict dudit maistre ou de son lieutenant.

11. Que en cas d'appel ou d'amendement, le bailli aura la cognoissance des diz barbiers.

12. Que les diz barbiers ne pourront faire aucune assemblée sans le congié de noz officiers.

13. Que aucun barbier ne ira, ne pourra aler rere aux estuves sur la dicte peine de cinq solz parisis, a estre pareillement appliquée comme dessus.

14. Que tous les barbiers de nostre ville de Tours, qui saigneront gens avant disner, seront tenuz de jetter le sang de ceulx qui auront esté saignez dedens une heure après midi, et se aucuns par nécessité de maladie estaient saignez après midi, ils seront tenuz de jetter le dit sang dedens deux heures après ce qu'ils seront saignez, sur la dicte peine de cinq solz parsisis à appliquier comme dessus est dit.

Et pour ce que selon les ordonnances de nostre dicte Ville de Paris nostre dit premier barbier doit avoir la moitié des amendes et autres droitz dont dessus est faitte mencion. Nous en ampliant nostre dicte grace

en sur ce le consentement de nostre dit premier barbier, avons, voulons et nous plaist que tout tel droit, que esdicte choses et dépendances d'icelles lui peut appartenir sera doresnavant converti à l'ordonnance des jurez et maistres de la dicte ville de Tours, en augmentacion de la conffrarie de St-Cosme et St-Damien, réservé à nostre dit premier barbier son droit des confiscacions seulement.

Tous lesquelz privilèges, poins et articles si comme ilz sont cy dessus declarez, Nous voulons que iceulz barbiers et leurs successeurs en usent à toujours, comme dessus est dit et déclaré. Si donnons en mandement par ces mesures présentes à nostre dit bailli de Touraine, qui a présent est ou sera au tems advenir ou à leurs lieutenans et à chacun d'eulz si comme à lui appartiendra, que les diz barbiers de nostre dicte ville de Tours et ceulx qui seront au temps advenir facent, et laissent eulx et chacun d'eulx joïr et user plainement et paisiblement des diz privilèges cy dessus escritz et de chacune partie d'iceulx, sans leur faire ou donner ne souffrir estre fait ou donné sur cedestoubier ou empeschement aucun, mais rappellent et remettent ou facent rappeller et remettre au premier estat et den tout ce qu'ilz trouveront avoir esté fait ou attempte au contraire. Et que ce soit ferme chose et estable à tousjours. Nous avons fait mettre à ces présentes nostre scel ordonné en l'absence du grant sauf en toutes choses nostre droît et l'autruy.

Donné à Tours, au mois de décembre, l'an de grâce mil üy et huit et de nostre regne le XXIXe.

Par le roy en son Grand Conseil où le Cardinal de Bar, le roi de Navarre, le comte de Mortaing, les seigneurs d'Ivry, de Baqueville et de Jalligny et pleusieurs autres estaient.

G. Toreau.

Voici donc une preuve incontestable de l'existence d'une confrérie de chirurgiens barbiers tourangeaux. Il n'y a là rien qui nous doive étonner. Quoi de plus naturel qu'une ville comme Tours, dont l'importance était alors incontestable, qui jouissait d'une richesse et d'une prospérité matérielle unique qu'elle devait à son industrie des soieries, possédàt une corporation de médecins-chirurgiens.

La tradition et l'histoire nous ont transmis d'ailleurs une liste de noms, dont quelques-uns, Rabelais et Descartes entre autres, évoquent le souvenir de deux immortels génies.

Remontant un peu en arrière, nous trouvons, au XIIIe siècle, Pierre de la Brosse, chambellan de Saint Louis et de Philippe le Hardi, né en Touraine, où il exerce quelque temps. Nommé chirurgien du fils aîné de Saint Louis, puis chambellan, maintenu dans ses hautes fonctions par Philippe le Hardi, il acheta Langeais, y fit construire un magnifique château, succomba à une intrigue de cour, et fut pendu à Montfaucon le 30 juin 1278.

Au XVe siècle, Louis XI, qui passe une partie de sa vie en Touraine, dans son triste Plessis, toujours soupçonneux et méfiant, est entouré d'une véritable cour de médecins, dont une partie sont Tourangeaux. C'est Adam Fumée, né à Tours en 1416, médecin de Charles VII, puis de Louis XI. Garde des Sceaux sous Charles VIII, il conserva ce titre jusqu'à sa mort en 1494.

Jacques Coictier n'est pas Tourangeau de naissance, mais il passe en Touraine la majeure partie de son existence, est nommé médecin de Louis XI en 1470, puis président de la Chambre des comptes sous Charles VIII et Louis XII, et meurt en 1505.

Robert du Lion, en 1480, soigne Guillaume de Quingé renfermé au Plessis dans une cage.

« Pierre Goupil, Bouzou, Gillet, Guénard, Guillaume Hardy, Mariavala sont appelés par Louis XI pour faire l'autopsie de chiens empoisonnés par lui.

» C'est encore : Nicolas Prévost, qui naquit aussi à Tours à la fin du XVe siècle, auteur d'une pharmacopée imprimée à Lyon en 1505, ouvrage qui peut être considéré comme le premier recueil de formules médicales publié en France. » (1)

Citons encore, comme ayant vécu à cette époque et laissé

(1) Docteur Petit. — *Loc. cit.*

un nom dans l'histoire locale, Louis Burgensis, gendre du seigneur de Semblancay, premier médecin du roi par ordonnance du 13 février 1533 ; Jean Godin, né en 1500; Nicolas de Nancel, mort en 1580; Grégoire Martin, Thibault le Pleigney, « auteur d'un promptuaire des médecines simples en rythme joyeux, publié à Tours » (1).

« La chronique tourangelle nous a gardé les noms de deux belligérants, Sébastien Coilin, médecin à Tours, qui publia, vers 1553, une Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires.... Pierre Braillier, apothicaire à Tours, lui répondit en publiant, en 1557, la Déclaration des abus et ignorances des médecins. » (2)

C'est encore, à la fin du règne des Valois, René Thionneau, médecin ordinaire de la suite du roi ; Symon, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, et Gilles Pallu, médecin du même établissement.

Nous avons volontairement gardé pour la fin le plus célèbre des médecins tourangeaux de cette époque, nous voulons dire François Rabelais, le joyeux et profond philosophe, l'homme de toute science, le génie qui sut allier au savoir le plus complet le talent littéraire le plus brillant, le savant qui salua avec joie et accueillit avec enthousiasme la renaissance de l'esprit, la victoire de la science et de la méthode moderne sur l'ignorance du moyen âge.

Né à Chinon en 1495, Rabelais, ordonné prêtre en 1519, possédant déjà tout ce que les maîtres d'alors lui pouvaient enseigner, gagne en 1530 Montpellier où il étudie la médecine et soutient sa thèse en 1537. Entre temps, il aide, grâce à ses relations, l'Université de cette ville à conserver ses

---

(1) Docteur Petit. – *Loc. cit.*
(2) *Ibid.*

privilèges (1), et, après avoir sillonné la France en tous sens, meurt curé de Meudon en 1553, le 9 avril.

Chacun connaît l'étendue du savoir de Rabelais. Nous avons tous lu son œuvre immortelle, ses descriptions anatomiques que d'aucuns pensaient n'être qu'une fantaisie du grand railleur. Rien n'est plus inexact, et le professeur Ledouble, de Tours, dans son *Rabelais anatomiste*, a démontré d'une façon définitive le mal fondé de cette opinion, en prouvant la grande exactitude des notions anatomiques écrites par Rabelais.

Le curé de Meudon ne fut-il pas d'ailleurs l'un des premiers à disséquer, et ce ne fut pas là son moindre mérite, dans ce siècle où c'était presque sûrement la mort pour ceux qui se risquaient à sonder les mystères du corps humain.

Nous voici arrivés au XVIIe siècle. L'évolution de l'Ecole tourangelle va se précisant. Nous allons trouver, dans ces deux siècles qui nous séparent de la création de l'Ecole, des documents précieux et intéressants, et nous verrons peu à peu se former le noyau d'élèves et de maîtres d'où sortira, après bien des péripéties encore, l'Ecole d'aujourd'hui.

(1) C'est en souvenir des services rendus par notre immortel ancêtre que fut instituée cette coutume de revêtir la robe de Rabelais pour la soutenance de la thèse de doctorat en médecine. Cette tradition subsiste encore à Montpellier.

CHAPITRE III

XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES

L'année 1594 marque, dans l'histoire de l'Ecole médicale tourangelle, une date importante.

Au mois de janvier de cette année, en effet, le roi de France Henri IV consacre par un édit la renommée de notre Ecole, et fonde à Tours une Université.

Cette fondation, relatée seulement par Pierre Carriau, historiographe de Tours, était contestée par nombre d'érudits. En effet, aucune preuve matérielle de cette décision royale ne subsistait. Mais, en 1892, M. de Grandmaison, historien tourangeau et archéologue distingué, avait le bonheur de retrouver l'édit en question et en donnait lecture à la Société archéologique de Touraine. Nous reproduisons ci-dessous cette pièce importante :

Aujourd'hui ... jour de janvier 1594, le Roy estant à Mantes, en considération de la fidélité des habitans de la ville de Tours et très humble obéissance qu'ils lui ont rendues, a accordé et octroyé aux maire, échevins, corps, communautez, manans et habitans de la ville de Tours, l'établissement et institution d'une Université de tous artz et Faculté de sciences telle et semblable que celles de Paris, Tholoze, Angers, Orléans et autres bonnes villes du royaume, et compris les mêmes privilèges et immunitez qui y appartiennent et comme la dite Université de Paris et autres semblables jouissent, et m'a Sa Majesté commandé en expédier toutes lettres patentes nécessaires en vertu du présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et iceluy faire contresigner par moi son conseiller et secrétaire d'Estat.

(Signé) HENRY.

(Et plus bas) RUZÉ.

Mais la ville de Tours, ruinée par les guerres civiles et le passage continuel des gens de guerre, ne put trouver les fonds nécessaires à l'établissement de cette Université, et la situation des études médicales y resta ce qu'elle était auparavant.

De cette époque jusqu'à la fondation du Collège de chirurgie en 1766, nous rencontrons une série ininterrompue de médecins célèbres.

En 1694, c'est la mort, à Marmoutiers, de Dom Robert Le Gay, né à Rouen en 1618, médecin de l'Abbaye, après avoir été l'élève d'un apothicaire de Saint-Benoît-sur-Loire. Puis les docteurs Péan père et fils, le docteur de Toulieux, dont la réputation était universelle à cette époque, en Touraine. Marmoutiers fournit encore le nom du frère André qui vivait vers 1770, et depuis nous ne trouvons plus rien. La vieille Ecole est morte.

A Tours encore, François Citoys, médecin de Louis XIII et de Richelieu. Laurent Feau, docteur de l'Université de Montpellier, qui publie, en 1614, un traité en latin sur l'Epicrasse et soutient une controverse retentissante contre Victor Pallu, de Paris, au sujet de la saignée.

C'est encore Descartes, qui, célèbre surtout comme philosophe, ne s'est pas moins cependant livré à l'étude de la médecine, donnant certains aperçus physiologiques d'une valeur réelle, et qui tenait pour certain que la glande pinéale était l'endroit où se tenait l'âme humaine.

L'année 1701 marque une date importante. Cette année, la corporation des chirurgiens-barbiers prenait le titre de Communauté et faisait approuver les statuts réglementant l'étude de la médecine.

Ces indications précises montrent les difficultés qu'éprouvaient à cette époque les aspirant au grade de docteur.

En voici le résumé :

1° Les maîtres chirurgiens-barbiers sont tenus d'assister, sans convocation préalable, le premier lundi de chaque mois, à une réunion des confrères et des médecins pour visiter les malades et conférer sur les affections du corps humain ;

2° L'aspirant à la maîtrise doit faire ses études chez un maître pendant deux ans comme apprenti, et ensuite faire un travail de quatre ans comme compagnon avant d'être lui-même admis à la maîtrise ;

3° Les conditions d'admission comportent six actes :

I. Examen de tentative ;

II. Quatre journées d'opération ;

III. Deux journées d'ostéologie et de bandages ;

IV. Quatre journées d'anatomie complète ;

V. Deux journées de médicaments simples et composés avec visite des malades à l'Hôtel-Dieu et leur pansement ;

VI. Un dernier et grand examen avec rapport sur des gens infirmes qui étaient désignés aux candidats par les jurés.

Enfin, toujours d'après les mêmes statuts, l'aspirant, reçu maître chirurgien, devait faire célébrer messe, vêpres et salut le jour de la Saint-Louis et offrir le pain bénit. Faute de satisfaire à cette obligation, il était condamné à dix ans d'interdiction et privation des honneurs de la Communauté.

Enfin, nous voici à l'époque où l'enseignement médical va se réorganiser et où nous allons trouver à Tours un centre d'enseignement officiel, régulier, qui sera l'origine de notre Ecole moderne.

Grâce à la protection du duc de Choiseul, toujours plein de sollicitude pour la province qu'il gouvernait, et grâce aussi aux bons soins de M. de la Martinière, premier chirurgien de Sa Majesté, le roi Louis XV donne, le 5 juillet 1766, des lettres patentes organisant à Tours un Collège royal de chirurgie. Ces lettres patentes, données à Versailles, furent enregistrées au Parlement le 2 septembre de la même année.

A la suites de ces lettres patentes, nous trouvons des

« Brevets des professeurs démonstrateurs royaux du Collège royal de Tours », lesquels nommaient :

1° Le sieur Désormeaux, au cours de principes ;

2° Le sieur Gravelot de l'Espine, au cours d'ostéologie et maladies des os ;

3° Le sieur Brossillon, aux opérations ;

4° Le sieur Démarcé, au cours d'anatomie ;

5° Le sieur Bobière, au cours d'accouchements.

Ces cours théoriques eurent lieu dans l'ancien cloître des Cordeliers. Et à côté fut institué, à l'Hôpital de la Charité, un enseignement pratique.

La Révolution se produit. Le 15 septembre 1793, la Convention décrète :

« Les Collèges de plein exercice et les Facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit sont supprimés sur toute la surface de la République. »

A partir de ce moment, l'exercice de la médecine et de la pharmacie devient complètement libre ; l'on comprend le danger que couraient de ce fait et la médecine et les malades.

Heureusement, les lois du 19 Ventôse an XI (10 mars 1803) suppriment cet état de choses, et aussitôt, le préfet d'Indre-et-Loire, Pommereul, institue à Tours un enseignement médical et un cours d'accouchements.

Le 20 Frimaire an XII est institué un cours d'accouchements qui commence le 15 Nivôse an XII, professé par le Dr Herpin, docteur en médecine de la Faculté de Paris, lequel était, depuis le 28 Vendémiaire an XII, chirurgien en chef résident à Tours.

Nous donnons quelques extraits du règlement de ce cours :

Art. III. — Six lits seront affectés à recevoir des femmes ou filles enceintes, dans leur neuvième mois.

Art. IV. — L'Hospice donnera le logement et la nourriture pendant la durée de 2 cours consécutifs à dix femmes des communes rurales du département.

Art. V. — Chaque cours durera 4 mois. Il y en aura 3 par an.

Art. VI. – Le professeur d'accouchement démontrera cet art au moyen du mannequin adopté par les Ecoles de perfectionnement.

Art. XI. — Sur le rapport qui lui sera fait, en conséquence de l'examen passé à l'expiration de chaque cours par les élèves accoucheuses devant la direction de santé (art. X) et sur le vu du diplôme d'admission du jury de médecine, le Préfet décernera aux deux plus habiles de celles qui termineront leur dernier cours, deux prix, l'un de 60 fr., l'autre de 40 francs. Il en décernera également deux autres, l'un de 30 francs, l'autre de 20 francs, aux deux plus habiles de celles qui termineront leur premier cours.

Ce cours d'accouchement, fait par le Dr Herpin, était très suivi. Ce dernier donna, le 27 Vendémiaire an XIII, sa démission de chirurgien de l'Hôpital, tout en continuant à faire un cours d'accouchement à St-Clément.

Vincent Gouraud, docteur de l'Ecole de médecine de Paris, chirurgien-major du 9e régiment d'Infanterie légère en garnison au camp de Montreuil-sur-Mer, le remplaça comme chirurgien.

De plus, conformément à l'article 2 de l'arrèté du Préfet du 20 Frimaire an XII, il fit aussi un cours d'accouchement à l'Hôpital Général. Mais ce cours fut peu suivi, toutes les élèves se portant à celui du docteur Herpin, et il cessa en 1811. En 1818, le docteur Herpin est appelé pour faire un cours d'accouchement aux élèves chirurgiens à l'Hôpital Général, tout en en faisant un second pour les sages-femmes à St-Clément.

Le 8 Thermidor an XIII, le préfet Pommereul prend un troisième arrèté organisant l'instruction des élèves médecins, les deux premiers arrètés réglant les costumes portés par les élèves, l'un en dehors de l'Hôpital, l'autre pendant leurs services hospitaliers.

Nous donnons intégralement cet arrèté.

Première partie. — de l'Instruction

I. Les cours ci-après dénommés dureront trois ans. Ils commenceront le 1er Vendémiaire an XIV et finiront le 30 Thermidor de chacune des dites années.

II. Ceux des 1er et 2e trimestres de la première année seront d'anatomie et de pathologie chirurgicale.

III. Celui du 3e trimestre sera d'accouchement.

IV. Ceux du 4e trimestre seront de bandages et de maladies des os.

V. Ceux des 1er et 2e trimestres de la 2me année seront d'anatomie, de physiologie et de pathologie chirurgicale.

VI. Celui du 3e trimestre sera d'accouchements et de maladies des femmes en couches.

VII. Celui du 4e trimestre sera de médecine opératoire.

VIII. Ceux des 1er et 2e trimestres de la 3e année seront d'anatomie physiologique et médicale.

IX. Celui du 3e trimestre sera d'accouchement, des femmes en couches et des enfants.

X. Celui du 4e trimestre sera de matière médicale et de médecine légale.

Seconde partie. — de l'Instruction

XI. Les élèves sont distingués en élèves *internes et externes.*

XII. Les uns et les autres sont admissibles depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 20.

XIII. Les élèves internes payent 400 fr. de pension, dont 100 francs alloués aux professeurs.

XIV. Le Préfet pourra nommer, comme élèves internes à la charge de l'Hospice, deux des enfants peu fortunés qui recoivent l'instruction gratuite au Collège de Tours. Le mérite et l'infortune seront leurs titres d'admission. Ils resteront chacun 6 ans à l'hospice, et auront la perspective de pouvoir remplir par la voie du concours la place de chirurgien en chef de l'Hospice, si elle devient vacante.

XV. Les élèves auront un maître de langue française et d'écriture qui se rendra tous les jours, excepté les fêtes et les dimanches, à l'hospice et à une heure convenue. Ce maître sera nommé par la Commission

et son traitement, payé par le receveur de l'Hospice, sera prélevé sur le prix des pensions des élèves.

XVI. Le premier élève jouira de 300 francs d'appointement et ne paiera rien au professeur.

XVII. A la fin de chaque trimestre, la Direction de Santé examinera les élèves sur les matières qui leur ont été enseignées pendant les trois mois. Ils répondront verbalement et par écrit aux différentes questions qui leur seront faites. La Direction de Santé en rendra compte à la Commission administrative.

XVIII. Le premier Fructidor de chaque année, la Direction de Santé fera subir un examen général aux élèves, en présence de l'administration et sous la présidence des professeurs.

XIX. Celui des élèves internes qui aura le mieux répondu dans l'examen général ne paiera que 100 francs pour le professeur l'année suivante ; les deux élèves qui auront remporté un accessit obtiendront 100 francs de diminution sur leur pension de la même année.

. . . .

XXIII. Lorsqu'un élève, nouvellement entré à l'Hospice, annoncera, par ses réponses dans l'examen général et son exactitude dans le service, d'heureuses dispositions, la Direction de Santé invitera l'administration de l'Hospice à lui faire quelques avantages, sans préjudice de ceux auxquels ont droit les autres élèves.

L'organisation des études médicales se trouvait donc établie par ce décret. Le 14 Thermidor an XIII, le préfet Pommereul institue un cours théorique et pratique de pharmacie pour 5 élèves femmes venant des Hospices d'Amboise, Loches, Chinon, Bourgueil et Château-Lavallière.

Ce cours n'eut que peu de succès et fut supprimé le 29 août 1806. Le 29 janvier 1808, la Commission administrative de l'Hôpital, comprenant l'intérêt des études pharmaceutiques, décidait que tous les internes en chirurgie seraient également élèves en pharmacie, seraient à la disposition du pharmacien chef, et que les élèves qui remporteraient les deux premiers prix seraient, de préférence, affectés à la pharmacie.

Cette décision ne fut pas appliquée.

Le 3 février 1809, nous trouvons un nouveau règlement concernant les études des élèves en chirurgie, règlement

que nous donnons à la fin de notre étude. Mais pas plus que ses aînés, il n'eut une longue existence. Il fut suivi de différents projets ; mais, en raison des événements politiques, de la chute de l'Empire, dont le déclin s'annonce dès 1813, à la suite des désastres de la campagne de Russie, aucun de ces projets d'organisation ne reçut un commencement d'exécution, et il nous faut arriver jusqu'en 1816 pour trouver un nouveau changement.

Pendant ces sept années, un événement important et d'une portée énorme pour l'avenir de notre Ecole se produit. Le 15 janvier 1815, Bretonneau est nommé médecin en chef de l'Hospice général de Tours.

Le 26 septembre 1816, donc, conformément à l'invitation à eux transmise par la Commission administrative de l'Hôpital en date du 20 septembre, les officiers de santé se réunissent afin de délibérer sur les moyens d'organiser à l'hospice un enseignement complet qui embrasserait toutes les parties de l'art, sur les cours à instituer, sur le choix des professeurs destinés à faire ces cours, sur les dispositions intérieures de l'amphithéâtre de dissection récemment achevé.

Le 30 septembre, ils envoient à la Commission le résultat de leur réunion. L'enseignement était ainsi assuré :

Anatomie et physiologie : M. Mignot ;

Pathologie externe : M. Gouraud ;

Pathologie interne : M. Duperron ;

Médecine opératoire et médecine légale : M. Gouraud ;

Clinique interne : M. Bretonneau ;

Clinique externe, accouchements, maladies des femmes et des enfants : M. Mignot ;

Chimie médicale et pharmacie pratique : M. Parmentier.

La Commission ne manqua pas de remarquer que, dans ce plan d'études, la botanique et la matière médicale étaient

omises et écrivit au pharmacien en chef et aux médecins de l'hospice, leur demandant de s'expliquer au sujet de cette omission. On ne sait la réponse qui lui fut faite.

Cependant, des conflits se produisaient entre la Commission d'une part et le corps des médecins divisé en deux camps : Bretonneau et Gouraud d'un côté, Duperron et Mignot de l'autre.

Cet incident fut provoqué par une décision de la Commission administrative partageant entre les docteurs Gouraud et Mignot le service de chirurgie et les appointements dudit service, confié jusqu'alors au seul docteur Gouraud.

Bretonneau proposa un nouveau plan d'instruction dans lequel, moyennant 600 francs par an, il se chargeait avec Gouraud et le docteur Louis-René-Luc Leclerc de tout l'enseignement.

La Commission n'adopta pas. La situation, très tendue, était sans issue, et le docteur Gouraud fut sur le point d'être remplacé. Le comte de Waters, préfet d'Indre-et-Loire, apaisa le conflit, et le 19 mars 1818, fut enfin appliqué un règlement qui subsista presque sans modifications jusqu'à la naissance de l'École.

Voici cette pièce importante :

Règlement pour l'instruction des élèves (19 mars 1818)

Article Premier. — Messieurs les officiers de santé seront tenus de donner aux élèves internes qui les accompagnent dans leurs visites, des leçons de clinique chirurgicale et médicale, suivant le service dont chacun d'eux est chargé. Ces leçons feront expressement partie de leur emploi, lorsqu'ils seront de service.

Art. 2. — Il sera fait, en outre, suivant les saisons, et aux heures compatibles avec le service des élèves dans les salles, des cours particuliers auxquels asssisteront également les élèves externes admis à ce titre.

Ces cours comprendront : l'Anatomie et la Physiologie, la Médecine

opératoire, la Pathologie externe, l'Art des accouchements, la Connaissance des maladies des femmes en couches et des enfants, la Pathologie interne et la Matière médicale

Art. 3. — D'après l'engagement pris pour participer à ces cours par MM. Bretonneau et Mignot, médecin et chirurgien à l'hospice, et les offres faites et renouvelées librement par MM. Besnard et Leclerc, docteurs résidants et accrédités dans cette ville, les divers cours sont divisés et réglés ainsi qu'il suit, savoir:

MM. : Leclerc, anatomie et physiologie ;

Besnard, médecine opératoire et pathologie externe.

Mignot, outre la clinique à ses visites, le cours d'accouchement avec des notions développées sur les maladies des femmes en couches et des enfants ;

Bretonneau, outre la clinique à ses visites, la pathologie interne et la matière médicale dans toutes ses parties ;

Art. 4. — Ces cours se diviseront en deux semestres, qui commenceront : l'un, pour la saison d'hiver, au 1er novembre, et l'autre, pour la saison d'été, au 1er mai. Ils se feront de deux jours l'un, de midi à deux heures.

Art. 5. — Le cours d'hiver comprendra : l'Anatomie, la Physiologie et la Pathologie interne.

Le cours d'été : la Pathologie externe, la Médecine opératoire, la Matière médicale et le cours d'accouchement.

Le cours de médecine opératoire exigeant des démonstrations pratiques à l'amphithéâtre, les cadavres seront mis à la disposition du professeur, à partir du 1er septembre.

Art. 6. — Pour concilier l'exercice de ces cours avec le service de l'hospice, il est arrêté qu'à partir du 1er mai prochain, le service de MM. les chirurgiens de l'hospice alternera pendant six mois comme pour le service de la médecine.

En conséquence, le docteur Gouraud, l'un des chirurgiens actuellement de service, continuera son service jusqu'au 1er mai, et, à cette époque, il sera remplacé par M. Mignot jusqu'au 1er novembre.

Art. 7. — Il sera alloué à MM. les Professeurs une indemnité pour raison de ce cours. Le fonds destiné à y pourvoir se composera d'abord de la rétribution des élèves externes, laquelle y sera entièrement affectée à l'avenir, ainsi que cela avait été déterminé par le règlement du 26 novembre 1816, puis par l'excédent de la somme de 400 francs, qui sera prélevé sur la pension de chacun des élèves internes. Il ne sera fait, sur ces pensions et rétributions au profit de la maison, d'autres prélèvements que celui des dépenses qu'occasionnera la tenue de ces cours, et pour accroître ce fonds de manière à ce qu'il puisse remplir son objet sans

imposer à l'hospice une nouvelle charge, M. le Préfet sera prié de vouloir bien y appliquer, à l'avenir, le reliquat des sommes payées par les jeunes gens soumis à l'examen annuel du jury médical, et de solliciter, en outre, l'allocation d'un service annuel, pour cet objet, sur les fonds du département.

Art. 8. — Pour reconnaître les progrès des élèves, comme le zèle des professeurs, les élèves seront, une fois ou deux par an, examinés et interrogés en présence de plusieurs membres de la Commission, et, par suite de ces examens, on prononcera, alors qu'il y aura lieu, l'admission de ceux qui passeront de l'externat à l'internat avec pension de 300 fr. seulement, telle qu'elle a été fixée originairement pour les élèves externes.

Art. 9. — En conséquence de l'arrêté pris par la Commission le 14 janvier 1817, et qui est ici expressément rappelé, MM. Leclerc et Besnard, adjoints à la commission de santé, seront appelés en délibération avec MM. les médecins et chirurgiens de l'Hospice pour tous les objets relatifs à l'art de guérir, et ils seront appelés notamment et avant tous autres docteurs étrangers aux consultations qui se feront pour les cas de médecine ou de chirurgie qui l'exigeraient.

M. Herpin continuera également d'être appelé en consultation, comme ancien chirurgien de l'Hospice, ayant d'ailleurs fait jusqu'à présent le cours public d'accouchement du département, cours dont la pratique l'attache naturellement à l'hospice de la Maternité.

En adressant ce règlement au Préfet pour avoir son approbation, la Commission y joignait une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Pour éviter de compliquer l'organisation de nos cours, nous avons jugé convenable de charger M. Leclerc de professer avec l'Anatomie, la Physiologie dont M. le docteur Herpin s'est prêté de bonne grâce à ce nouvel arrangement. Nous n'en conservons pas moins le souvenir des services qu'il nous a rendus à cette occasion, et vous acquitterez notre dette envers lui, Monsieur le Préfet, si vous voulez bien avoir égard à la recommandation que nous avons eu l'honneur de vous adresser il y a quelque temps, pour lui faire obtenir la chaire d'accouchement du département qu'il remplit gratuitement depuis plus de dix ans ; à ce titre, M. Herpin se trouverait encore attaché à l'hospice où doit se faire le cours pratique d'accouchement, et nous pourrons encore profiter de son zèle et de ses lumières.

Ce règlement fut approuvé par le Préfet, qui le retourna à la Commission en y joignant la lettre suivante :

Je ne puis, Messieurs, qu'applaudir au bon esprit et aux intentions si louables qui vous ont dirigés dans l'adoption de ce règlement. Vous avez concilié, dans ce travail, le bien de ce service, les intérêts de l'hospice et l'avancement des élèves. Vous avez surmonté toutes les difficultés qui avaient entravé, surtout depuis quelque temps, l'établissement d'une instruction réglée et bien dirigée Vous avez surtout rendu justice aux talents et au zèle des professeurs chargés des différents cours.

L'union et la paix règneront, et cet accord si nécessaire est l'ouvrage de votre modération et de votre prudence.

Tours, le 3 avril 1818.
C[te] F. de WATERS (1).

Le 5 mars 1819, M. Duperron, médecin en chef, démissionna en raison de son âge. Trois jours après, le 8 mars, le docteur Leclerc était nommé par le Préfet.

Enfin, le 22 février 1822, le docteur Gouraud démissionne. Cette démission mettait fin à une situation particulièrement délicate et difficile. La Commission en profita pour réorganiser le service chirurgical et décida que M. Mignot resterait seul chirurgien en chef, et qu'un chirurgien en second lui serait adjoint pour le suppléer en cas d'absence, l'aider dans ses opérations... (2)

En juillet 1826, il tomba malade et mourut en octobre. Le 26 janvier 1827, le docteur Félix Herpin le remplaça et fut nommé chirurgien en chef.

Après cette nomination, les cours furent établis de la façon suivante :

M. Bretonneau resta chargé du cours de clinique médicale, de la pathologie interne et de la matière médicale, en toutes ses parties.

---

(1) — Grandin. — L'Ecole de médecine et de pharmacie de Tours. — Ses origines — Sa création. 1766-1841.

(2) Grandin. — *Loc. cit.*

M. Leclerc, de la clinique médicale, de l'anatomie et de la physiologie.

M. Herpin fut chargé de la clinique chirurgicale, du cours d'accouchement, avec des notions développées sur les maladies des femmes en couches et des enfants.

M. Douet, du cours de pathologie externe, de la médecine opératoire et principalement d'un cours de bandages et des maladies des os.

En novembre 1830, M. Douet mourut. Après un concours des plus brillants, où il eut comme concurrents les docteurs : Alquier, chirurgien major au 46e de ligne ; H. Crozat ; Haime, ancien aide-major aux armées impériales et Merruau, le docteur Louis Tonnellé fils fut nommé chirurgien en chef et fut chargé de la clinique chirurgicale.

« L'administration hospitalière n'eut qu'à se louer de la nomination du docteur Tonnellé, et plusieurs opérations brillantes et couronnées de succès signalèrent l'entrée en fonction du nouveau chirurgien. Bretonneau rivalisait de zèle avec Tonnellé. Ce fut une époque mémorable que celle où ces deux maîtres, effaçant leurs collègues Herpin et Leclerc, professaient l'un la clinique chirurgicale, l'autre la clinique médicale, et leurs élèves en avaient conservé un profond souvenir.

« La Commission se plaisait à le constater chaque année dans ses comptes moraux, en même temps qu'elle ne cessait d'exprimer le regret qu'une école secondaire ne fût pas installée dans l'hôpital. » (1)

Voici maintenant les quelques changements survenus durant cette période de 11 ans qui nous sépare de la création de l'Ecole.

En 1833, les élèves demandent la création d'un cours de chimie. Les professeurs donnèrent un avis favorable,

---

(1) Grandin. — *Loc cit.*

mais le cours ne put être organisé, le pharmacien en chef, M. Parmentier, n'ayant pas voulu s'en charger, en raison de son âge. Il faudra attendre jusqu'en 1840, un an avant la création de l'Ecole, pour voir M. Tassin, pharmacien en chef, successeur de M. Parmentier, créer ce cours.

Par contre, le 10 juillet 1836, le docteur Frédéric Leclerc proposait à la Commission de professer gratuitement un cours de botanique. Son offre fut acceptée avec empressement.

Le 2 juin 1837, le docteur Morand obtenait, lui aussi, l'autorisation de professer un cours de pathologie interne dans une salle de l'Hôpital, pour rendre plus intelligible à des commençants, l'excellente clinique médicale du docteur Bretonneau.

C'était, d'ailleurs, avec l'assentiment de ce dernier que Morand avait obtenu cette autorisation. Le maître, qui avait déjà à plusieurs reprises, témoigné son intention de se retirer, démissionnait le 23 février 1838, à l'âge de 60 ans, proposant à la Commission le docteur Saturnin Thomas pour le remplacer. Ce dernier fut, en effet, nommé le 1er mars 1838, mais démissionna dix jours après.

Le 15 janvier 1839, enfin, le docteur Frédéric Leclerc fut nommé médecin en chef.

Par ailleurs, nous trouvons la nomination du docteur Félix Herpin, fils du docteur Frédéric Herpin, chirurgien en chef, comme chirurgien adjoint le 8 octobre 1839.

Le 23 janvier 1840, le docteur Allain-Dupré était nommé médecin adjoint.

Enfin, le 2 avril 1841, le docteur Frédéric Herpin, démissionnait, et la Commission nommait aussitôt au poste de chirurgien en chef que quittait le père, le docteur Félix Herpin, chirurgien adjoint, son fils, manifestant par là même publiquement ses sentiments de gratitude et de reconnais-

sance envers l'homme qui n'avait jamais, durant sa longue carrière, ni ménagé son temps, ni marchandé ses services pour le bien de ses malades.

Nous voici arrivés à la fin de cette première période. Nous sommes en avril 1841. Depuis quelques mois déjà, Bretonneau s'occupe de la future Ecole, et bientôt, sera rendue l'ordonnance qui la créera. Bien peu importante au début, puisqu'elle ne comptera que onze professeurs, elle ira toujours se développant et prenant de l'importance.

C'est qu'en effet, la création de l'Ecole de Tours ne fut pas un événement dépendant du bon plaisir ou du caprice de quelques hommes. Cette institution était nécessaire. Sa naissance fut logique et inévitable. Elle était l'aboutissant naturel de tout un passé glorieux. L'École se trouva dans un milieu imprégné de traditions médicales et dans un pays dont les aspirations, les besoins lui assuraient un avenir brillant et une importance sans cesse croissante.

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE MODERNE

CRÉATION DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

22 Juin 1841

En 1840, l'enseignement médical français était organisé et réglé d'après les dispositions de la loi de l'an XI. Or, le besoin de réformes se faisait sentir depuis le commencement de la Restauration : et, pendant la période de 15 ans, qui va de 1825 à 1840, nous voyons les divers gouvernements ordonner des enquêtes auprès de l'Académie de Médecine, des Facultés et des Ecoles de pharmacie. (Enquête Martignac, 1828.)

Les documents, résultats de ces enquêtes, soigneusement empilés dans quelques cartons administratifs, oubliés depuis longtemps, semblaient destinés à ne jamais voir le jour. Les temps étaient autres, les gouvernements se succédaient avec rapidité, et, devant les questions politiques qui primaient toutes les autres préoccupations, la réforme des études médicales, n'intéressant d'ailleurs qu'une certaine élite, avait disparu pour de longues années.

Il nous faut donc arriver jusqu'en 1833 pour voir Guizot,

Sources : E. Grandin. — L'Ecole de médecine et de pharmacie de Tours. — Origines. — Création.

reprenant les idées de son prédécesseur, réunir les résultats épars de l'enquête Martignac et charger diverses commissions d'élaborer un projet de loi.

En 1836, l'une de ces commissions, dont le rapporteur était M. Béhier, le futur professeur de la Faculté de médecine de Paris, soumit au ministre un projet destiné à remplacer la loi de l'an XI, dont les dispositions n'étaient plus en rapport avec les besoins de l'enseignement.

Le 10 septembre 1837, Orfila adressa à M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, un rapport sur l'état de l'enseignement médical en France.

Le 6 septembre 1838, second rapport, suivi d'un troisième le 27 octobre 1839, rapport adressé à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, au sujet des Facultés et des Ecoles secondaires de médecine.

Enfin, le 13 octobre 1840, sous le ministère de Victor Cousin, était rendue l'Ordonnance royale concernant l'organisation des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

Le premier article de cette ordonnance était ainsi libellé :

Les Ecoles actuellement établies sous le titre d'Ecoles secondaires de médecine, et qui seront réorganisées conformément aux dispositions prescrites par la présente ordonnance, prendront le titre d'Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

A cette époque, il y avait, en France, 18 écoles secondaires (1). Tours n'en possédait pas. Il s'agissait de faire au plus vite les démarches nécessaires pour obtenir la création de l'Ecole désirée.

---

(1) Ces 18 Ecoles étaient : Amiens, Angers, Arras, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Poitiers, Rennes, Reims, Rouen et Toulouse.

La Commission administrative de l'Hospice écrivit, le 11 décembre 1840, à Bretonneau, lui disant que le ministre semblait disposé à créer une Ecole à Tours, qu'il allait faire décider cette question par le Conseil royal, et qu'il n'était pas douteux que l'influence, si méritée de Bretonneau près d'Orfila, ne fît décider cette question favorablement.

Bretonneau écrivit en effet à Orfila, et, de ce jour, usa de toute son influence, de celle aussi de ses deux élèves préférés : Trousseau et Velpeau, pour obtenir la création de cette Ecole préparatoire.

Le 5 février 1841, la Commission administrative arrêtait ce qui suit :

Elle fait la demande d'une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, conformément à l'ordonnance royale du 13 octobre 1840.

L'Hospice met à la disposition du ministre les amphithéâtres et salles de cours, plus les différentes salles de l'hôpital pour les cliniques. Il s'engage dans les dépenses de cette Ecole pour la moitié des 13.500 fr. exigés annuellement par l'ordonnance du roi, sous réserve de profiter de la moitié du bénéfice de cette Ecole.

L'administration de l'Hospice supplie le conseil municipal de vouloir bien contribuer pour les 6.750 francs restant, en profitant de l'autre moitié du bénéfice de ladite Ecole.

La Commission espère que le Conseil général, qui s'est déjà joint à elle et au Conseil municipal pour demander cette Ecole secondaire, voudra bien, dans sa prochaine session, contribuer aux frais annuels de cet établissement, pour une portion quelconque, afin de venir d'autant à la décharge de l'engagement que vient de prendre l'Hospice, et de celui que le Conseil municipal consentirait à prendre.

La Commission espère que si les médecins et chirurgiens de l'établissement entraient dans l'Ecole secondaire comme professeurs, ils précompteraient tout ou partie du traitement qu'ils reçoivent aujourd'hui sur les émoluments qui leur seraient alloués comme professeurs, de telle sorte que ce qui serait ainsi précompté viendrait à la décharge des frais généraux de l'Ecole et profiterait ainsi au Conseil général et à la Ville.

Le 17 mars 1841, le conseil municipal vota à la presque

unanimité la création de l'Ecole préparatoire, et adopta la délibération suivante :

La ville de Tours se chargera, à partir du 1er janvier 1842, de pourvoir à toutes les dépenses de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, savoir : jusqu'à concurrence de 13.000 francs au plus, pour le personnel, et 3.000 francs au plus pour l'appropriation de ladite Ecole. Elle fera ressource des sommes que lui procureront les inscriptions des élèves et les subventions votées par l'Hôpital et par le Conseil général du département.

Il s'agissait de savoir où l'on construirait les bâtiments de la future École. La solution la plus naturelle consistait à la fixer à l'Hôpital. Cependant, M. Archambault, conseiller municipal, s'élève contre ce projet (1), prétextant qu'ainsi, l'Hôpital général deviendrait une sorte d'hôtel garni et qu'il profiterait seul des avantages de l'École.

« L'Hôpital d'ailleurs, dit-il, n'a ni amphithéâtre, ni jardin botanique, ni salle de dissection », et il propose d'adopter la solution suivante qui consisterait à faire de cette Ecole une Ecole double, *théorique* et *pratique*.

L'École pratique serait représentée par l'Hôpital et ses cliniques, et l'*École théorique*, c'est-à-dire les cours, serait installée au Musée, ce qui éviterait les frais de construction. Le docteur Tonnellé, futur directeur de l'Ecole, conseiller municipal lui aussi, répond en vantant les avantages de l'installation complète à l'Hôpital, où l'on aurait sous la main des salles de cours déjà construites, une pharmacie et les salles de malades.

Le maire, alors, lit la délibération de la Commission administrative, offrant à la nouvelle Ecole toute l'installation déjà faite : salle de cours, amphithéâtre, etc. La délibération est ajournée.

Le 17 mars, la proposition Archambault est rejetée, et le conseil municipal vote la délibération que nous avons citée plus haut.

---

(1) Séance du 15 mai 1841. Journal d'Indre-et-Loire.

Enfin, dans les premiers jours de juin 1841, Villemain, ministre de l'Instruction publique, adresse à Louis-Philippe la lettre suivante (1) dont nous donnons quelques extraits :

Après avoir exposé au Roi les avantages de la création de cette Ecole, rappelé que Tours fut toujours un centre d'instruction médicale, rappelé l'existence du Collège de chirurgie, le ministre continue ainsi :

...Une circonstance particulière recommande cette création : c'est la facilité d'établir dans la nouvelle Ecole un pensionnat où les élèves en médecine seraient admis comme dans un véritable collège. Déjà même ce système a reçu un commencement d'exécution. Quinze jeunes gens faisant le service d'internes sont logés dans l'intérieur de l'Hôpital et soumis à un régime commun sous la surveillance de l'administration.

Je n'hésite donc pas à soumettre à Votre Majesté le projet d'ordonnance qui doit assurer ces diverses dispositions.

Je suis de Votre Majesté, etc...

VILLEMAIN.

Le 22 juin 1841, une ordonnance de Louis-Philippe créait l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

Voici le texte de cette ordonnance :

Louis-Philippe 1er, roi des Français, à tous présents et à venir, salut ;

Sur le rapport de notre ministre, secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique, grand maître de l'Université :

Vu nos ordonnances des 13 octobre 1840, 12 mars et 13 avril 1841, relatives au régime des Ecoles prépararoires de médecine et de pharmacie ;

Vu la délibération du 17 mars 1841, par laquelle le Conseil municipal de Tours a garanti les fonds nécessaires, tant pour les dépenses d'appropriation que pour les dépenses d'entretien annuel d'une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, conformément aux dispositions de l'ordonnance précitée du 13 octobre 1840.

Vu la délibération du 5 février précédent, par laquelle la Commission

(1) Journal d'Indre-et-Loire du 5 juin 1841.

administrative des hospices de Tours, met à la disposition de la Ville les salles et amphithéâtres nécessaires pour le service de l'Ecole projetée;

Vu l'approbation donnée aux dites délibérations par notre ministre, secrétaire d'Etat de l'Intérieur, sous la date du 15 juin 1841 ;

Vu l'avis du Conseil royal de l'Instruction publique, en date du 22 juin 1841 ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Premier. — Une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie est créée dans la ville de Tours.

Art. 2. — Pour la première organisation de cette Ecole, la nomination des professeurs sera faite directement par notre ministre, secrétaire d'Etat de l'Instruction publique.

Art. 3. — Notre ministre, secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait au Palais des Tuileries, le 22 juin 1841.

Signé : Louis-Philippe.

Pour le Roi, le ministre, secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique,

Signé : Villemain.

Cette ordonnance était accompagnée d'une lettre du ministre de l'Instruction publique au Préfet d'Indre-et-Loire, dans laquelle Villemain, après avoir annoncé au préfet la création de l'Ecole, le priait de bien vouloir lui transmettre : « toutes les indications qui, d'après les circonstances locales, pourraient l'éclairer, afin que le nouvel établissement réponde par des garanties efficaces aux sacrifices que la ville de Tours s'est imposés ».

L'Ecole est donc fondée. Elle succède au Collège de chirurgie fondé en 1766. Elle en est l'héritière directe et représente l'aboutissant naturel de tout ce passé glorieux, de cette tradition médicale qui fut toujours si brillante en Touraine.

Mais, par suite des nouveaux cours que comportait cette Ecole, par suite aussi du nombre des élèves qui irait en augmentant sans cesse, il devenait nécessaire d'aménager des

salles de cours. C'était, en somme, une Ecole tout entière qu'il fallait édifier.

La Commission administrative de l'Hôpital se rendit compte que l'ancien amphithéâtre était inutilisable, trop petit, et que les travaux nécessaires à son appropriation seraient plus coûteux que l'édification d'un nouveau local. Dans sa séance du 30 juillet 1841, la Commission décide la démolition de l'ancienne salle, et :

Vu l'ordonnance du Roi en date du 22 juin dernier, qui crée à l'Hospice Général une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, à la condition que l'établissement mettra à la disposition de la ville de Tours, les salles de cours et amphithéâtres nécessaires pour le service de l'Ecole projetée ;

Considérant qu'il n'est pas possible de se servir de l'ancien local de l'amphithéâtre, attendu non seulement qu'il est trop restreint, mais encore qu'il se trouve dans un état de détérioration tel que les réparations et les annexes qu'on serait obligé d'y faire entraîneraient une dépense plus coûteuse qu'une nouvelle construction ;

Vu le devis des travaux s'élevant à la somme de 11.581 francs ;

La Commission arrête :

Article Premier. — Il sera construit une Ecole préparatoire dans le terrain qui se trouve au midi de l'Hospice, en joignant le jardin légumier (dit du Moulin), au bout et à gauche de l'avenue des pensionnaires.

De plus, par lettre du 20 août 1841, adressée au Préfet d'Indre-et-Loire, la Commission prie le chef du département de demander au Conseil général une aide pécuniaire si minime fût-elle.

Le Conseil municipal, appelé à donner son avis sur les projets de construction, approuva pleinement le travail de la Commission, et, de suite, commencèrent les travaux.

Cependant, afin que l'Ecole pût ouvrir ses portes au plus tôt, il fut décidé qu'un baraquement provisoire en planches serait bâti et servirait aux différents cours et travaux pratiques, jusqu'à ce qu'on pût enfin utiliser les bâtiments définitifs.

L'ordonnance royale du 22 juin 1841, créant, à Tours, l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, fut suivie, le 11 novembre de la même année, d'un arrêté du Ministre de l'Instruction publique, nommant le personnel de l'Ecole.

Voici quels furent les premiers professeurs :

M. Leclerc fils, médecin de l'Hôpital de Tours. Histoire naturelle et Matière médicale.

M. S. Thomas, docteur en médecine. Anatomie et Physiologie.

M. Charcellay, docteur en médecine, médecin des aliénés de l'Hôpital de Tours. Clinique interne.

M. Haime, docteur en médecine, professeur-adjoint. Pathologie interne.

M. Herpin fils, chirurgien en chef de l'Hôpital de Tours, professeur adjoint. Pathologie externe.

M. Crozal, docteur en médecine. Accouchements, maladies des femmes et des enfants.

M. Tonnellé, docteur en médecine. Clinique externe, directeur de l'Ecole.

Professeurs suppléants : MM. *Allain-Dupré*, *Morand*, *Hulin-Origet*.

Chef des travaux anatomiques : M. *Allain-Dupré*.

Un second arrêté du Ministre de l'Instruction publique nommait :

M. Brame, docteur en médecine, professeur de Chimie et de Pharmacie.

Voici donc les onze professeurs qui composèrent le personnel enseignant de notre École, à sa naissance.

On éprouvera sûrement, à la lecture de cette liste, un étonnement bien naturel en n'y trouvant pas celui qu'on y devrait voir avant tous, celui qui porta si haut le renom de l'Ecole tourangelle, qui fut, en somme, grâce à ses relations, le fondateur de l'École de Tours, et qui était désigné d'une façon incontestable, pour occuper le poste d'honneur à la tête de la nouvelle institution.

Bretonneau, en effet, malgré les prières de ses amis, de

ses deux élèves Trousseau et Velpeau, ne voulut pas faire partie de l'école de Tours, et s'il usa de tout son crédit et de toute son influence en haut lieu afin d'en obtenir la création, il refusa énergiquement à devenir le chef et pas même le collègue de ceux qui lui devaient leur nouvelle situation. L'Ecole existait, son devoir était accompli. Il laissa son œuvre se développer par ses propres ressources. Quant à lui, il s'en éloigna et se retira peu à peu de ses anciens confrères.

Ce fut un malheur irréparable pour notre Ecole, car un tel homme lui eût communiqué, dès l'abord, un éclat, une renommée qui eussent rendu ses débuts plus faciles, tout en lui assurant une évolution plus rapide.

Certains blâment Bretonneau de n'être pas resté insensible à ces intrigues et à ces questions locales, de ne pas les avoir ignorées et de n'avoir pas pris en main, malgré tout, la direction de l'École. Sa réputation et son génie lui permettaient d'agir à sa guise et de rester en dehors de ces petitesses.

Mais ceci n'était pas dans son caractère. Bretonneau était de ces hommes qui ne vivent que pour leur art et pour lesquels le reste du monde ne compte que peu ou pas.

Il était ennuyé, irrité de toutes ces réclamations, de toutes ces intrigues provoquées par le désir qu'avait chacun des médecins locaux d'obtenir un poste dans la nouvelle institution, et s'il fit tout pour que l'Ecole naquit, il le fit par reconnaissance, par amour pour son pays natal, mais il ne voulut jamais plus, l'École créée, en entendre parler (1).

---

(1) Le Journal d'Indre-et-Loire du 11 novembre 1841 disait : « Nous regrettons sincèrement qu'en persistant dans son refus de figurer au nombre des professeurs de notre Ecole de médecine, M. le docteur Bretonneau ait privé cet établissement de l'autorité d'un nom qui est une des gloires de la science médicale. »

Ainsi donc voici l'École créée. Elle comporte alors les huit chaires suivantes :

1. Clinique externe. 2. Clinique interne. 3. Pathologie externe. 4. Pathologie interne. 5. Accouchements. 6. Anatomie et Physiologie. 7. Histoire naturelle médicale et matière médicale. 8. Chimie et Pharmacie, auxquelles nous ajouterons les trois professeurs adjoints.

Nous essaierons maintenant d'étudier l'évolution de chacune de ces chaires, pendant cette période de 70 ans qui va de 1841 à 1911. Nous dirons quels sont les divers professeurs qui les ont occupées et aussi quelles ont été les nouvelles créations survenues pendant cette période.

Voici quelques détails que nous croyons inédits sur les raisons qui décidèrent Bretonneau à se retirer du personnel de la future Ecole.

En 1838, Bretonneau, alors médecin en chef de l'Hôpital général, était en relations des plus cordiales avec le docteur Saturnin Thomas. Il démissionna même de son poste à l'Hôpital, en faveur de ce dernier.

Mais entre cet événement et l'époque où Bretonneau fut chargé de composer un corps de professeurs, une brouille à mort sépara les deux médecins, et, naturellement, Bretonneau ne songea pas à porter sur sa liste de professeurs, son successeur et ancien ami, Saturnin Thomas.

Or il existe, et nous tenons ce renseignement d'un de nos amis qui en a pris entière connaissance, une correspondance des plus intéressantes échangée entre Bretonneau et le Préfet d'Indre-et-Loire de cette époque.

Il ressort nettement de cette correspondance qu'on imposa officieusement à Bretonneau, futur directeur de l'Ecole, son ennemi intime Saturnin Thomas, comme titulaire de l'une des chaires. Un détail aussi qui a son importance : Saturnin Thomas était allié à Tonnellé, le futur directeur, alors conseiller municipal.

Et c'est en raison de cette pression qui eût assemblé dans le corps professoral les deux ennemis irréconciliables, que Bretonneau, afin de ne pas se voir dans la nécessité d'entretenir des relations avec l'homme dont il redoutait la rencontre, préféra se retirer et ne pas entrer dans cette Ecole dont il était le père et dont la création réalisait un de ses rêves les plus chers.

CHAPITRE II

LES DIFFÉRENTES CHAIRES DE L'ÉCOLE

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LEURS DIFFÉRENTS TITULAIRES DE 1841 JUSQU'A NOS JOURS

Avant de commencer cette partie de notre étude, nous pensons utile de donner ici les raisons qui feront paraître écourtées quelques-unes des notices biographiques concernant les titulaires des chaires de l'Ecole.

Ces raisons sont diverses.

Les renseignements touchant la vie et les travaux des maîtres disparus nous ont été fournis soit par les archives de l'Ecole, soit par des recherches personnelles dans les journaux et publications de l'époque, soit par des enquêtes menées près des descendants les plus proches.

Etant donné, d'un côté, le manque absolu ou presque complet de notices au sujet de certains d'entre eux dans les archives, étant donné aussi que quelques autres sont disparus sans laisser de descendants, on comprendra facilement que nous n'ayons pu donner que peu de renseignements sur ceux-là.

Au sujet des professeurs actuellement en exercice ou bien retirés de l'Ecole mais encore parmi nous, nous avons cru ne pouvoir agir plus judicieusement qu'en les priant de

bien vouloir nous fournir eux-mêmes les réponses aux quelques questions que nous nous sommes permis de leur poser.

Ce sont donc ces réponses rigoureusement exactes, transcrites par nous, que nous donnons ci-après en respectant la forme sous laquelle nous les avons reçues.

Directeurs de l'Ecole

Depuis sa fondation, l'Ecole a vu à sa tête cinq hommes qui chacun, durant de longues années, ne ménagèrent ni leur temps ni leur peine pour le développement de l'institution dont ils avaient la direction.

Nous reproduisons ici, avec les dates d'entrée et de retraite, la liste des cinq directeurs. Nous ne donnerons dans ce chapitre aucun renseignement biographique, car la fonction de directeur n'excluant pas le titre de professeur, chacun se retrouvera dans le chapitre concernant la chaire dont ils furent les titulaires.

I. Juin 1841-décembre 1854 : Docteur Louis Tonnellé, professeur de clinique externe.

II. Décembre 1854-octobre 1880 : Docteur Félix Herpin, professeur de pathologie externe.

III. Octobre 1880-octobre 1893 : Docteur Louis Danner, professeur de physiologie.

IV. Octobre 1893-octobre 1902 : Professeur Robert Barnsby, professeur d'histoire naturelle.

V. Octobre 1902 : Docteur Edmond Wolff, professeur de physique.

La Chaire d'Anatomie

Créée en 1841, lors de la fondation de l'Ecole, la chaire d'anatomie, pendant vingt et une années, fut doublée de celle de physiologie. Ce n'est qu'en 1863 que M. le docteur

Danner, alors chef des travaux anatomiques depuis 1859, fut chargé de professer la physiologie. De cette année date la séparation des deux chaires.

Voici le tableau chronologique des divers maîtres ayant occupé la chaire d'anatomie et physiologie, puis d'anatomie. Nous joignons, en outre, le tableau des chefs de travaux anatomiques :

Anatomie et Physiologie

1841–1854	Saturnin Thomas.
1854–1858	Allain-Dupré.
1858–1863	Giraudet.

Anatomie

1863–1888	Giraudet.
1888–1909	Ledouble.
1909	Baudoin.

Chefs des travaux

1841–1852	Allain-Dupré.
1852–1859	Giraudet.
1859–1863	Danner.
1863–1864	N...
1864–1873	Courbon.
1873–1878	Louis Thomas.
1878–1883	Ledouble.
1883–1885	N...

Chefs des travaux

1885-1886	Meunier.	1898-1901	N...
1886-1888	N...	1901-1909	André.
1888-1890	Revol.	1909-1910	N...
1890-1891	Archambault.	1910	Guillaume-Louis.
1891-1898	Gilles.		

La chaire d'anatomie de l'Ecole de Tours est une de celles qui ont toujours brillé du plus vif éclat. Les hommes qui l'ont occupée, ont laissé presque tous un nom dans les annales de l'anatomie, et l'Ecole est fière d'avoir compté parmi ses membres un Saturnin Thomas, un Giraudet et un Ledouble, le dernier, l'auteur de ces travaux si universellement réputés qui ont fait donner à l'Ecole de Tours le nom d'Ecole des Variations.

Voici, sur chacun des titulaires, une courte notice biographique et bibliographique, aussi exacte que nous le permettent les renseignements que nous avons pu nous procurer, non sans difficultés, d'ailleurs.

Docteur Saturnin Thomas (1803-1877)

Saturnin Thomas est né à Lignières (canton d'Azay-le-Rideau), le 28 novembre 1803.

Ses études secondaires, commencées au collège de Chinon, furent achevées à Poitiers, et, son baccalauréat en

poche, le futur professeur de l'Ecole prenait à Paris ses inscriptions à la Faculté de médecine en 1823. Interne de 1827 à 1831, il soutint sa thèse en 1831 le 7 janvier.

Déjà membre titulaire de la Société anatomique, laquelle l'avait accueilli alors qu'il n'était qu'étudiant, il avait le plus vif désir de rester à Paris et de s'y créer une situation que ses brillantes facultés et son intelligence d'élite lui faisaient deviner glorieuse.

Mais sa santé délicate lui interdit la réalisation de ses projets, et il revint aussitôt à Tours, où nous le trouvons en cette même année 1831, quelques mois après sa thèse, chargé d'un cours de Physiologie par la Commission administrative de l'Hôpital, sur la demande même des élèves.

En 1832, il épousait la fille d'un médecin célèbre à Tours, le Dr Jérôme Tonnellé, père du futur directeur de l'Ecole. Et en 1841, à la fondation de cette Ecole, il y était chargé du cours d'Anatomie et de Physiologie qu'il quittait en 1854 pour être nommé professeur de clinique chirurgicale (20 décembre 1854). En 1873, il quittait l'Ecole avec le titre de professeur honoraire, et mourait le 1er octobre 1877, dans sa maison de la place de l'Archevèché (place Emile-Zola) (1).

Voici les divers titres dont le docteur S. Thomas a été investi :

1831 (Juin). Membre titulaire résidant de la Société médicale d'Indre-et-Loire. Président plusieurs fois.

1834. Médecin du Bureau de bienfaisance.

---

(1) Nous avons puisé ces renseignements ainsi que l'exposé des titres du docteur S. Thomas dans une petite plaquette imprimée en 1877, contenant le récit de ses obsèques, le discours de M. Anglade, conseiller municipal, membre de la Commission de l'Hospice, celui du docteur Charcellay, professeur de clinique interne, et celui du docteur Danner, professeur de physiologie, plaquette que nous devons à l'amabilité du docteur Dubreuil-Chambardel.

1838. Sur présentation de la Commission de l'Hôpital, médecin en chef de l'Hôpital Général, en remplacement de *Bretonneau* démissionnaire en sa faveur.

1841. Professeur d'Anatomie et Physiologie à l'Ecole et médecin du Collège royal de Tours.

1842. Membre correspondant de la Société de médecine pratique d'Anvers.

1849. Membre associé correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Madrid. Membre titulaire du Comité central de vaccine du département d'Indre-et-Loire.

1854. Professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole.

1856 (Janvier). Chirurgien en chef de l'Hôpital Général en remplacement de Louis Tonnellé. — 16 juin. Promu au grade d'officier de l'Université.

1859. Sociétaire titulaire fondateur de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, puis vice-président de la même.

1860 (Mars). Membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département d'Indre-et-Loire.

1862 (13 août). Chevalier de la Légion d'honneur.

1873. Chirurgien en chef honoraire de l'Hôpital Général et professeur honoraire de l'Ecole.

De plus :

1832, *1849*, *1854*. Epidémies de choléra. Médecin des ambulances.
1870-1871. Médecin d'ambulances à l'Hôpital et en ville.

Pour conclure, nous laissons la parole à l'un de nos maîtres, et transcrivons ici un passage du discours prononcé, sur la tombe du docteur Saturnin Thomas, par M. le docteur Danner :

Thomas n'était pas seulement un chirurgien habile, un praticien consommé, un professeur éminent : c'est à l'homme de cœur et de dévouement que cette foule émue fait cortège ; c'est de lui surtout qu'elle aime à se souvenir, quand elle vient déposer au bord de cette tombe entr'ouverte le pieux tribut de ses regrets et de ses larmes.

Docteur Allain-Dupré (1805-1859)

Le second des professeurs d'anatomie occupa peu d'années la chaire où il remplaçait Saturnin Thomas, puisque, nommé en 1855, il quitte son poste trois ans après, en 1858. Nous donnons ici les quelques détails biographiques que nous trouvons dans son éloge prononcé, en 1859, par M. le docteur Brame, professeur de Chimie et de Toxicologie.

Né à Tours en 1805, Allain-Dupré fait ses études médicales à Paris, où il est remarqué par « plusieurs professeurs de cette métropole de la médecine française, notamment par ceux qui se font gloire d'appartenir à l'Ecole de Tours », selon l'expression de son panégyriste, lequel entend par là Bretonneau et ses deux élèves, Velpeau et Trousseau.

En 1841, il est nommé médecin des aliénés de l'Hospice général et chef des travaux anatomiques à l'Ecole lors de sa création.

Artiste consommé, il est l'auteur de ces remarquables plâtres qui ornent le musée d'anatomie de l'Ecole. On jugera de la valeur de ses productions, si l'on veut bien se rappeler « qu'à l'époque de la fondation du Musée d'anatomie de la Faculté de Paris, créé sous la direction d'Orfila, plusieurs spécimens de pièces anatomiques, concernant les organes de la digestion, furent demandés à Allain-Dupré, et que ceux-ci figurent honorablement dans le magnifique ensemble que, grâce à son généreux et regretté doyen, possède l'Ecole de Paris » (1).

Allain-Dupré fut aussi médecin-légiste et médecin de la Colonie pénitentiaire de Mettray.

---

(1) Dr Brame. — Eloge d'Allain-Dupré.

Arrivé en 1854 à la chaire d'anatomie, Allain-Dupré, « comprenant qu'il avait à porter un pénible fardeau, montra, une fois de plus, combien il était dévoué à ses élèves (1) et se livra à des études trop assidues qui devaient abréger sa vie ».

Docteur Eugène Giraudet (1827-1887)

Louis-Eugène Giraudet (2) naît à Cusset (Allier), le 9 mai 1827. Il était le second fils d'un médecin, qui, en 1833, vint se fixer à Tours.

Après une jeunesse studieuse, pendant laquelle le futur médecin étudie sans repos, passant des sciences à la littérature et aux arts, cultivant avec passion la musique, Giraudet est attaché comme surnuméraire à la préfecture d'Indre-et-Loire où nous le trouvons en décembre 1844.

Sur ces entrefaites (juin 1845), son frère aîné, Amédée Giraudet, trouve la mort au cours d'une baignade tragique, et Eugène, dans le but de consoler sa mère affolée et de rendre, dans la mesure du possible, son premier enfant à son père, quitte les bureaux et commence sa médecine, prenant à l'école de Tours la place laissée vide par son aîné.

Il y reste deux ans, s'y crée la réputation d'un excellent élève, d'un travailleur acharné, et en part en 1848 pour aller finir ses études à Paris.

En 1852, âgé de 25 ans, il est reçu docteur avec une thèse qui fit sensation et qui a pour titre : Des diverses tumeurs des nerfs.

---

(1) Dr Brame. — Eloge d'Allain-Dupré.

(2) D'après la notice sur Giraudet par le docteur Courbon (Tours. E. Mazereau, 1889), que nous tenons encore du Dr Dubreuil-Chambardel.

Il revient à Tours et s'y installe. En novembre 1852, il rentre à l'Ecole au titre de chef des travaux anatomiques. En 1855, il obtient la suppléance des deux chaires d'anatomie et de clinique externe. En 1859, il est enfin nommé professeur titulaire de la chaire d'anatomie, poste qu'il garda jusqu'à sa mort en 1887 et dans lequel le remplace son élève, le professeur Ledouble.

En plus de ses cours officiels, Giraudet créa à l'Ecole un cours complémentaire de physiologie et des conférences d'ostéologie, qui eurent de tels résultats qu'elles devinrent obligatoires par la suite dans l'enseignement médical.

Mais c'est surtout à titre d'historien tourangeau que Giraudet est connu, et nous avons de lui plusieurs œuvres dans lesquelles le maître allie l'érudition la plus solide aux qualités littéraires les plus remarquables.

Nous donnerons plus loin une liste aussi complète que possible de ses œuvres.

En plein travail, recomposant son Histoire de la ville de Tours, qu'il avait remaniée jusqu'au XVIe siècle, il fut atteint, vers le 20 novembre 1887, d'une première attaque d'hémorragie cérébrale, suivie d'une courte rémission, puis d'une seconde attaque qui l'emportait le 5 décembre 1887.

Nous avons là, devant nous, son volume d'Exercices anatomiques et physiologiques (1), sur lequel nous trouvons une courte liste de ses ouvrages scientifiques, parus en 1860, année de la publication dudit ouvrage. Nous tenons à reproduire cette liste :

---

(1) Que nous devons aussi à la bienveillance de D[r] Dubreuil-Chambardel.

Anatomie et Physiologie

1. *1845*. Recherches expérimentales sur les accidents dus à l'emploi du chloroforme.

2. *1848*. Etudes sur la valeur des théories pour expliquer les causes de la menstruation.

3. *1849*. Observations et réflexions sur l'inversion complète des viscères.

4. *1853*. Histoire du développement comparé des mammifères et des articulés.

5. *1857*. De l'exfoliation de la muqueuse utérine au point de vue physiologique.

6. *1859*. Essai sur les lois de la zoogénie.

Chirurgie

7. *1852*. Histoire des diverses tumeurs des nerfs (avec planches).

8. *1851*. De l'hydropisie du sinus maxillaire.

9. *1857*. Des anévrysmes carotidiens.

10. *1850*. Essai sur la perinéorraphie.

11. Exercices et problèmes de diagnostic chirurgical. 1 vol format Charpentier de 400 pages (ce volume ne parut pas).

12. *1860*. Exercices anatomiques et physiologiques.

En plus, nous essayons de dresser une liste aussi complète qu'il nous est possible, de ses autres ouvrages et publications.

13. *1873*. Histoire de la ville de Tours.

14. *1874*. Histoire de l'assistance publique à Tours.

15. *1874*. Les prisonniers du roi Louis XI à Tours.

16. *1877*. Une association d'imprimeurs parisiens refugiés à Tours au XVI[e] siècle.

17. *1880-1881*. Nouveaux documents sur les Courtois (deux brochures in 8°).

18. *1882*. La famille Juste.

19. *1884*. Les origines de l'imprimerie à Tours.

20. *1885*. Les artistes tourangeaux.

En plus, deux discours prononcés à l'occasion de séances de rentrée à l'Ecole.

21. *1878*. Les lois physiologiques de la chaleur humaine.
22. *1858*. La zoogénie et ses lois.

Discours dans lesquels il rejette la doctrine du transformisme et se déclare franchement vitaliste.

Professeur A.-F. Ledouble (1848)

Avec le professeur Ledouble, nous entrons dans la période moderne. Les maîtres dont nous aurons à parler maintenant sont vivants ; on comprendra donc que nous soyons bref, et que nous nous contentions presque d'une simple énumération.

Cependant, le professeur Ledouble, professeur honoraire depuis quelques années, représente, en raison de sa haute valeur scientifique, de ses travaux d'anatomie si remarquables, de sa réputation incontestée, une personnalité d'une rare valeur, dont notre Ecole est justement fière. Nous croyons donc légitime de faire exception en sa faveur et de parler ici avec quelque développement et du maître et de ses travaux.

Né à Rocroy (Ardennes) le 14 août 1848, Anatole-Félix Ledouble quitte bientôt cette ville et vient, avec sa famille, se fixer à Tours. Elève au Lycée impérial de cette ville pendant 4 ans, il le quitte pour prendre ses incriptions à l'Ecole de médecine. Reçu externe des hôpitaux de Paris en 1871, il quitte ses études pour les ambulances de l'armée de la Loire. Interne provisoire en 1873, puis titulaire en 1874, il passe en 1876 une thèse brillante sur le sujet suivant : Du Kleisis génital et principalement de l'occlusion vaginale et vulvaire dans les fistules uro-génitales.

Revenu à Tours, il entre en 1878 à l'Ecole comme chef des travaux anatomiques; suppléant en 1879; chirurgien de l'Hôpital général la même année. Il remplace enfin son maître Giraudet à la chaire d'anatomie, en 1877.

Il se livra dès lors à des travaux scientifiques qui occupèrent tous ses instants, et publia d'importants ouvrages d'anatomie qui le conduisirent à l'Académie de médecine, qui l'accueillit d'abord comme membre correspondant (1898), puis comme associé national, en 1907.

En 1909, il quitte l'Ecole afin de pouvoir se donner entièrement à ses travaux d'anatomie. Et dans cette retraite dont il consacre à la science les moindre instants, le professeur d'hier amasse ses notes et ses souvenirs, écrivant sans arrèt de nouveaux ouvrages destinés à compléter la série de leurs aînés, et dans lesquels il expose et vérifie la théorie des « Variations anatomiques ».

Quelques-uns des principaux ouvrages du professeur A.-F. Ledouble :

Du Kleisis génital et principalement de l'occlusion vaginale et vulvaire dans lès fistules uro-génitales (1876) (thèse).

De l'épididymite blennorragique dans les cas de hernie inguinale, de varicocèle ou d'anomalies de l'appareil génital (1878).

Traité des variations du système musculaire de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique (1897).

Traité des variations des os du crâne de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique (1903).

Traité des variations des os de la face de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique (1906).

Quelques considérations sur les doctrines de l'Ecole anatomique tourangelle contemporaine (1908).

Traité des variations des os de la colonne vertébrale et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique. (1912).

Les Velus ou contribution aux variations par excès du système pileux et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique. (1912).

Les criminels, les stigmates anatomiques de la criminalité et les théories criminalistes actuelles (1907).

Rabelais anatomiste et physiologiste (1899).

Bossuet anatomiste et physiologiste (1912).

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales de Dechambre et Lereboullet (articles concernant 24 muscles du corps humain).

De l'influence des traumatismes et des maladies sur les diathèses (1877).

Le problème de la procréation des sexes à volonté (1887).

Les théories lombrosiennes du crime et le crâne de Charlotte Corday (1899).

Découvertes scientifiques et médicales du Dr Ledouble

La science et la médecine sont redevables au Dr Ledouble de nombreuses découvertes, notamment :

En chirurgie :

Des bruits de frottements, de flot, de liquide et de tintement métallique qu'offrent parfois les kystes de l'ovaire adhérents aux parties voisines et les kystes de l'ovaire uniloculaires à contenu liquide.

De l'influence de la contraction musculaire sur la migration

des aiguilles à travers les tissus de l'économie, et qui fait que, chez un hémiplégique, des aiguilles, volontairement ou involontairement ingérées, sortent toutes du côté non paralysé.

En pathologie générale :

De la loi des prédispositions morbides, appelée maintenant *loi de Ledouble*, et qui veut que les variations anatomiques, les anomalies, les monstruosités des organes sont non seulement pour eux, mais encore pour ceux qui les avoisinent, une cause prédisposante de dégénérescence et de maladies.

En embryologie :

De la la loi du développement simultané, corrélatif, mais en sens inverse du crâne et de la face.

De la loi de contemporanéité des variations anatomiques, et de laquelle résulte que quand on observe plusieurs variations anatomiques sur le même individu, ces variations anatomiques portent d'ordinaire sur les organes qui ont la même origine embryologique et dont le développement est synchrone.

En philologie :

De l'explication des chapitres XXX, XXXI et XXXII du livre IV de l'épopée pantagruélique.

Docteur Félix Baudouin (1873)

Né à Tours le 1er septembre 1873, le docteur Baudoin, après avoir fait ses études au lycée de sa ville natale, prit ses inscriptions à l'Ecole, continua ses études à Bordeaux et les termina à Paris.

Revenu à Tours, il entre à l'Ecole en 1902 comme chef

de clinique médicale, puis comme professeur suppléant d'anatomie en 1905, et comme professeur titulaire en 1909.

Le docteur Baudoin est l'auteur d'un Manuel intitulé : Leçons pratiques de dissection, illustré par la photographie ; de diverses communications à la Société médicale des Hôpitaux de Paris, et de nombreux articles dans différents journaux médicaux.

Licencié en droit, officier de l'Instruction publique. Médecin en chef de l'Hospice général. Membre correspondant de la Société médicale des Hôpitaux de Paris.

Les Chefs de Travaux

Parmi les divers chefs de travaux anatomiques, il n'en est que quatre dont nous devons parler ici, les autres se retrouvant, dans un autre chapitre, comme professeurs titulaires.

Voici leurs noms :

Professeurs : Revol (1888-1889)
Gilles (1891-1897)
André (1901-1909)
Guillaume-Louis (1910)

Nous n'avons pu nous procurer de renseignements sur les deux premiers. Nous n'avons rien trouvé à l'Ecole, et ces deux anciens professeurs n'ont pas laissé, à Tours, de descendants près desquels nous aurions pu trouver.

Docteur André

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, praticien exerçant à Tours même, le docteur André entra à l'Ecole au titre de chef des travaux anatomiques en 1901, poste qu'il garda jusqu'en 1909, année où il se retira complètement.

Docteur Guillaume-Louis (1878)

Né à Pointe-à-Pitre le 21 janvier 1878, le docteur Guillaume-Louis, fit ses études au Lycée de Pointe-à-Pitre, puis vint prendre ses inscriptions à Paris, où il fut reçu à l'internat. Docteur en médecine, avec une thèse sur « la cholédocotomie et recherches sur l'anatomie des voies biliaires », qui lui valut la médaille de thèse, il s'installe à Tours et entre en 1910 à l'Ecole comme professeur suppléant d'anatomie et chef des travaux.

Directeur des *Archives médico-chirurgicales de Province*. Collaborateur de la *Gazette des Hôpitaux*.

Chaire de Pathologie interne

Créée en 1841, lors de la fondation de l'Ecole, la chaire de pathologie interne a été occupée par un nombre restreint de professeurs dont voici la liste :

De 1841 à 1866, Docteur Haime ;
De 1867 à 1885, Docteur Duclos ;
De 1886 à 1892, Docteur Sainton ;
De 1893 à 1907, Docteur Meunier ;
Depuis 1907, Docteur Mercier.

Docteur Auguste Haime (1)
(11 novembre 1790 - 27 septembre 1877)

Né à Tours le 11 novembre 1790, Auguste Haime fit ses études au collège de cette ville qu'il quitta pour faire ses étu-

---

(1) Renseignements puisés dans : *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, par J.-X. Carré de Busserolles (1880).

des médicales comme élève du Collège de chirurgie de Tours. Pendant le cours de ses études, nous le trouvons chirurgien aux armées d'Espagne, de 1808 à 1814. Puis il rentre en France et reçoit son diplôme en 1816 (27 juillet) à Paris, après avoir soutenu une thèse remarquable sur le sujet suivant : *Théorie nouvelle concernant l'ossification du cal.*

Puis il revient, âgé de 26 ans, s'installer à Tours, où, en 1837, il est nommé médecin des prisons, fonction qu'il exercera jusqu'en 1873. En 1841, le décret du Ministre de l'Instruction publique le comprenait parmi les premiers professeurs de la nouvelle Ecole, en lui confiant le cours de pathologie interne. Il le professa jusqu'à l'année 1865. Cette année-là, il fut mis en congé d'inactivité jusqu'en 1867, date à laquelle il fut nommé professeur honoraire. Dix ans après, le 27 septembre 1877, il disparaissait, laissant la réputation d'un savant modeste et consciencieux, doublé d'un homme de cœur. Sur sa tombe, et au nom de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, le docteur Danner prononca un discours dans lequel « il rendit hommage aux éminentes qualités du défunt, à sa science et à son dévouement constant dans sa vie professionnelle » (1).

Titres et qualités du Docteur Auguste Haime

1808-1814. Chirurgien aux armées d'Espagne.
1816. Docteur en médecine.
1837. Médecin des prisons de Tours.
1841. Professeur de pathologie interne à l'Ecole.
1842. Chirurgien-major de la garde nationale.
1842. Membre du Jury médical d'Indre-et-Loire, du Comité de vaccine et du Conseil d'hygiène.

---

(1) Carré de Busserolles : Diction...

1849. Chevalier de la Légion d'honneur, en récompense de son dévouement au moment des épidémies de choléra de cette même année.

Sociétés Médicales

1817. Membre de la Société médicale d'Indre-et-Loire.

1833 à 1873. Sept fois président. Membre correspondant des Sociétés de médecine de l'Eure, Toulouse, de la Moselle, Madrid, Valence, Académie de Médecine de Paris.

Travaux

1832. Relation du premier cas de choléra morbus asiatique observé à Tours.

1839. Cause des fièvres intermittentes dans l'Indre-et-Loire.

1849. Relation de l'épidémie de choléra asiatique qui a ravagé les pénitenciers de Tours en juillet 1849.

1845. Discours sur la médecine morale.

La plus grande partie de ces travaux se trouve dans le *Recueil* de la Société médicale d'Indre-et-Loire.

Docteur Michel Duclos (1) (21 décembre 1822-1900)

Né à Tours de parents savoyards, commerçants et tenant boutique rue Colbert, Michel Duclos fit ses études au Lycée de cette ville. Il s'y distingua par son intelligence et son travail, et nous le trouvons lauréat du prix d'honneur de *Rhétorique* en 1838, et de *Philosophie* en 1839 (2). Il le quitte, et, en 1840, entre à l'Hôpital de Tours, y devient l'élève de Bretonneau, et assiste à la création de l'Ecole. Il la quitte en 1844, reçu le premier à l'internat de Paris, à la date du

(1) Renseignements puisés dans le discours de M. le docteur Mercier (19 décembre 1907).

(2) Palmarès du Lycée Descartes (Rappel des prix d'honneur).

26 décembre. Dans la capitale, il s'attache à Blache (enfants) et à Trousseau.

En 1847, il soutint sa thèse sur les *Convulsions de l'enfance*, qui lui vaut le titre de lauréat de la Faculté. Il décide de tenter la chance des concours parisiens, lorsqu'une hémoptysie le força à tout abandonner et à revenir demander au ciel de Touraine son rétablissement. Entré à l'Ecole en 1865 et chargé du cours de pathologie interne, en remplacement du docteur Haime, mis en congé d'inactivité jusqu'à sa retraite, il resta chargé de ce cours, en qualité de professeur suppléant jusqu'en 1874, année qui vit sa nomination au titre de professeur titulaire. En 1886, il quitta cette chaire et professa jusqu'en 1895, année de sa retraite, la clinique interne. Il quitta l'Ecole en 1895, jouissant pendant cinq ans d'une retraite, dans laquelle « il se plaisait à revivre un passé qui lui avait été si clément » (1).

Auteur de nombreuses publications médicales, Duclos sut encore, malgré ses multiples occupations, cultiver les belles lettres, et nous lui devons des études sur Bretonneau, Trousseau et Velpeau, études où le maître allie à la rigueur historique la plus complète, les qualités littéraires les plus brillantes.

Principales publications de M. Duclos

Etudes cliniques pour servir à l'histoire des convulsions de l'enfance. (Thèse de doctorat, Paris, 1847.)

Des éruptions sudorales.

De la pneumonie chez les très jeunes enfants.

De la première dentition et des accidents qui peuvent la compliquer.

(1) Discours du docteur Mercier.

Etudes sur les indications thérapeutiques dans l'aménorrhée.

De la cachexie paludéenne et de son traitement.

De l'emploi du nitrate d'argent dans les phlegmasies intestinales de la première enfance.

Recherches sur l'action controstimulante de la digitale dans la pneumonie aiguë (1856).

De l'emploi de la digitale dans l'épilepsie.

Recherches sur l'emploi du nitrate d'argent dans la dysenterie aiguë.

Etude sur la maladie bronzée d'Addison.

Bretonneau (Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Ecole de médecine, 1866).

Trousseau (Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Ecole de médecine, 1877).

Bretonneau (Discours prononcé à l'inauguration du monument élevé à Bretonneau, Trousseau et Velpeau, 1887).

Velpeau (Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Ecole de médecine, 1891).

Docteur Sainton (1853-1893)

Malgré nos recherches, il nous a été impossible de trouver le moindre renseignement au sujet de la vie du docteur Sainton. Nous avons puisé quelques petites notes dans le discours de distribution de prix (année 1893) prononcé par M. le docteur Meunier, professeur de pathologie interne, son successeur.

Né en 1853, il fait ses études médicales à Tours, puis quitte notre ville pour Paris, où il est reçu à l'internat un peu avant le docteur Meunier, en 1878. Ses études achevées, il revient dans notre ville, et reçoit sa nomination au poste de

professeur suppléant de médecine, en 1883, puis de professeur titulaire de pathologie interne, en 1886. En 1893, âgé de 40 ans, il disparaissait, usé par le travail.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer ici quelques passages du discours du docteur Meunier dont nous parlions plus haut :

« Après avoir espéré trouver en Sainton un continuateur de nos traditions, nous n'avons plus aujourd'hui qu'à regretter les uns un collègue sympathique, les autres un ami dévoué.

» Sainton a disparu à peine âgé de 40 ans. Si courte qu'ait été son apparition, elle laissera dans nos souvenirs une trace durable, d'autant plus profonde que ses qualités étaient plus élevées. Ce qui dominait en lui, c'était l'énergie du caractère.

» Doué de qualités fortes, puissant au travail, d'un pouvoir d'attention infatigable, il était né pour triompher dans les luttes de la vie ; il le sentait, et de bonne heure son ambition fut, partout où il passait, d'atteindre le premier rang.

» Il y a réussi peut-être trop tôt ; et c'est ce labeur incessant qui a brisé ses forces, sans qu'il ait jamais avoué un instant de faiblesse.

» A l'école de Tours où je le suivais à peu de distance, j'ai applaudi à ses succès constants. Plus tard, je l'ai revu à la tête de l'Internat des hôpitaux de Paris. Ici, enfin, nous avons tous été témoins de cette fortune que d'aucuns pouvaient sans doute lui envier, mais que tous reconnaissaient être juste.

» Aliéniste compétent, médecin légiste écouté au Palais, professeur instruit, médecin habile, il avait su conquérir une situation brillante, une clientèle nombreuse et sûre. »

Docteur J.-M.-Edouard Meunier (1855)

Né à Bréhémont (Indre-et-Loire), le 10 décembre 1855, le docteur Meunier prit ses premières inscriptions à l'Ecole de médecine de Tours, qu'il quitta en 1879, muni du titre d'interne des hôpitaux de Paris.

Revenu en Touraine après sa thèse, il entre à l'Hôpital général comme médecin adjoint, de 1883 à 1894, année où il devient médecin titulaire.

Entré à l'Ecole, en 1883, comme chef des travaux anatomiques, puis, de professeur suppléant de pathologie interne, il devient professeur titulaire en 1893, et prend la chaire de clinique médicale en 1907.

Membre du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Thèse. — Fièvre typhoïde à rechutes : formes de la maladie et non complications.

Mémoire sur l'actinomycose en Touraine, premier cas constaté dans la région (1896).

Docteur Raoul Mercier

Ancien élève de l'Ecole de Tours, où il entre en 1896 comme chef de clinique obstétricale, le docteur Mercier fut successivement professeur suppléant de médecine en 1903, puis professeur titulaire de pathologie interne en 1907.

Chaire de clinique interne

La chaire de clinique interne fut, elle aussi, l'une des premières chaires créées en 1841. Elle subsista sans modi-

fications jusqu'à nous, et fut occupée depuis sa création par les cinq professeurs dont nous donnons ici les noms :

De 1841 à 1886, docteur Charcéllay ;
De 1886 à 1895, docteur Duclos ;
De 1895 à 1899, docteur Hipp. Thomas ;
De 1899 à 1907, docteur Bodin ;
Depuis 1907, docteur E. Meunier.

Nous donnons ci-après quelques renseignements biographiques concernant les docteurs Charcellay, Thomas et Bodin. Quant aux docteurs Duclos et Meunier, nous les avons déjà trouvés à la chaire de pathologie interne et ne ferons que les mentionner ici.

Docteur Louis-Jules Charcellay-Laplace
1809-1893 (?)

Né à Châtillon-sur-Indre (Indre), le 30 octobre 1809, bachelier ès-lettres et ès-sciences, le docteur Charcellay fit ses études médicales à Paris où nous le trouvons comme interne de 1830 à 1837. Il vient à Tours cette même année, et rentre à l'Hôpital comme médecin chef (1837).

A la fondation de l'Ecole, il est chargé de la chaire de clinique interne qu'il occupe jusqu'en 1886, année où il se retire avec le titre de professeur honoraire. Il disparut en 1893 (1). Sa vie fut toute pour l'Ecole et la science, ainsi

(1) Sous toutes réserves. N'ayant qu'une biographie très incomplète, nous ignorons la date de sa mort. Nous la plaçons soit entre décembre 1892 et décembre 1893, soit pendant l'année 1893 ; le compte rendu annuel de l'Ecole, pour l'année 1892, le porte, en effet, comme professeur honoraire, alors qu'il ne figure plus sur celui de 1893.

qu'en témoigne ce court tableau trouvé dans les archives de l'Ecole :

Services hors de l'enseignement	militaires . .	8 ans.
	civils . . .	43 ans.
Services dans l'enseignement public		32 ans.
Total des services		83 ans.

Titres divers du docteur Charcellay : Bachelier ès-sciences et ès-lettres ; docteur en médecine ; médecin en chef de l'Hôpital de Tours ; professeur titulaire à l'Ecole ; *membre de l'Académie nationale de médecine de Paris ;* président du Comité central de vaccine d'Indre-et-Loire.

Médecin-major de la Garde nationale de 1845 à 1853.

Médailles pour services rendus pendant l'épidémie de choléra de 1849 à 1854. Chevalier de la Légion d'honneur.

Docteur Hippolyte Thomas (1837-1899)

Né à Athée (I.-et-L.) le 1er mars 1837. Bachelier ès-sciences, le docteur Hippolyte Thomas entra à l'Ecole en 1870 comme professeur suppléant des chaires de médecine. En 1895, à la retraite du professeur Charcellay, il devint titulaire, et professa jusqu'à sa mort, en 1899.

Chaire de Pathologie Externe

De 1841 à 1910, six titulaires occupent cette chaire. En voici la liste :

De 1841 à 1873 : Docteur Herpin Félix.
De 1873 à 1893 : Docteur Courbon.
De 1893 à 1899 : Docteur Herpin Octave.
De 1899 à 1900 : Docteur Delagenière.

De 1900 à 1909 : Docteur Louis Thomas.
De 1909 à 1910 : Pas de titulaire.
En 1910 : Docteur Lapeyre.

Docteur Félix Herpin
(21 octobre 1812-10 janvier 1894)

Le docteur Félix Herpin est le représentant le plus brillant d'une famille de médecins tourangeaux qui a donné, pendant tout un siècle, à notre ville, des praticiens réputés.

Fils d'un chirurgien des armées impériales, Frédéric Herpin, qui fut aussi chirurgien en chef de l'Hôpital général, Félix Herpin naquit à Tours le 21 octobre 1812. Elève du lycée de Tours, bachelier ès-lettres, il prend ses premières inscriptions à l'Ecole, puis gagne Paris et arrive à l'externat en 1835, puis à l'internat en 1838. Docteur le 25 avril 1839, à l'âge de 27 ans, il revient à Tours pour entrer comme chirurgien adjoint à l'Hôpital général, le 19 octobre de cette même année.

Deux ans après, le 8 avril 1841, il remplace son père Frédéric, admis à la retraite, dans le poste de chirurgien en chef, et, en novembre suivant, entre dans l'Ecole parmi les premiers professeurs, au titre de professeur suppléant de pathologie externe. Pendant les congés accordés au titulaire de la chaire de clinique externe, il est chargé de cette chaire, et, en 1850, par arrêté du recteur de l'Académie, il remplace le docteur Tonnellé, directeur, pendant toute la durée de son congé. A la mort de ce dernier, en 1854, un arrêté ministériel lui confie la direction de l'Ecole (20 déc. 1854) et le nomme professeur titulaire de pathologie externe. Enfin, le 2 janvier 1877, il quittait cette chaire pour celle de clinique externe, qu'il garda jusqu'en 1885. Il avait quitté le poste de directeur en 1880.

Il quitta l'Ecole en 1883, et, à la suite d'une longue maladie, il disparaissait le 10 janvier 1894.

« Félix Herpin exerça la médecine et la chirurgie pendant cinquante cinq ans. Il était resté quarante-quatre ans chirurgien des hôpitaux et professeur à l'Ecole de Tours. Nul n'apporta, dans l'accomplissement de ses multiples et pénibles fonctions, plus de zèle, plus de dévouement, plus d'abnégation.

» Il nous a été donné de le voir à l'œuvre pendant de longues années.

» Arrivé le matin à sept heures, il passait de l'hôpital militaire à l'hôpital civil qu'il ne quittait qu'à dix heures, après avoir, avec une patience et une énergie peu communes, vu tous ses malades et pansé lui-même ses opérés. Il se rendait ensuite à l'hôpital des Dames-Blanches, où l'attendaient d'autres malades, et surtout les pauvres de la ville, qu'il soignait gratuitement. Il fut assurément le médecin et le chirurgien des riches et occupa à Tours et dans le département la plus grande situation que pût ambitionner un praticien de son mérite ; mais il fut aussi le médecin des pauvres. Jamais, en effet, il ne refusa ses soins aux malheureux. Rappelé souvent à l'hôpital dans la journée ou la nuit, il arrivait à toute heure, certain de trouver à son poste un personnel exercé et prêt à le seconder si une opération était nécessaire. » (1)

Le docteur Félix Herpin a donné, outre de nombreuses études médicales et chirurgicales, quelques travaux :

1° Discours sur Ambroise Paré.

2° Nombreuses observations dans les journaux médicaux de Paris.

3° Plusieurs cas de tétanos guéris par la morphine unie au sulfate de quinine.

(1) Docteur H. Barnsby. Compte rendu annuel, 1894.

4° Ligature de la carotide primitive pendant une tumeur de l'orbite. Guérison complète.

Titres et distinctions honorifiques :

Officier de l'Instruction publique. Officier de la Légion d'honneur. Membre du Comité central de vaccine d'Indre-et-Loire. Médecin de l'asile d'aliénés de Tours (25 mai 1843). Médecin de l'hospice civil de Luynes (3 janvier 1845). Médecin de la Maternité et chargé spécialement du cours des sages-femmes (22 juin 1852). Médecin assermenté, en exécution de l'article 25 du décret du 9 nov. 1853, le 13 nov. 1854.

Docteur Alfred Courbon

(22 février 1829-2 février 1895)

« Né à Tours le 22 février 1829, Alfred Courbon, après de sérieuses études classiques, prit ses quatre premières inscriptions à l'Ecole de médecine de sa ville natale. Comme tous les bons élèves, il avait conservé de ses maîtres le meilleur souvenir, et il aimait à rappeler que son nom était inscrit au livre d'or de nos lauréats.

» Il quitte Tours pour aller à Brest suivre les cours de l'Ecole de médecine navale, et, de 1851 à 1856, il y obtint successivement, après de brillants concours et en se maintenant constamment au premier rang, les grades de médecin de marine de troisième, de seconde et de première classe.

» A ces titres divers, il fit d'abord une campagne de quatre années dans la Plata (Amérique du Sud), puis il fut envoyé en Crimée, et, rentré à Brest, il fut chargé, par le Conseil de santé de ce port, de classer les collections d'histoire naturelle de l'Ecole de médecine.

» Il fit ensuite partie d'une mission spéciale d'exploration dans l'isthme de Suez, sur le littoral de la Mer Rouge et en

Abyssinie. Enfin, il prit part à l'expédition du Mexique, où, en rade de la Vera-Cruz, ravagée par une épidémie de fièvre jaune, il eut l'honneur, quoique étant le plus jeune des médecins de son grade, de remplir pendant quelque temps les fonctions de médecin en chef de l'escadre française.

» Aux environs de Montevideo, il recueillait une importante collection de coléoptères vésicants, et dans la Plata un volumineux herbier de plus de 6.000 plantes. De l'Abyssinie, il rapportait un nouvel herbier, de près de 800 espèces, en grand nombre nouvelles, et comprenant plus de 4.000 échantillons. Deux de ces plantes avaient été découvertes au péril de sa vie, l'une, Cassia anthelmintica, dans l'une des gorges les plus sauvages de Tarento ; l'autre, Courbonia decumbens, dans la baie dangereuse et inhospitalière de Goubat el Kharab. Cette dernière lui a été dédiée par Brongniart.

» En 1855, il publiait, sur les coléoptères recueillis par lui à Montevideo, un mémoire qui fut inséré in extenso dans les comptes rendus de l'Académie des sciences. En 1856, il faisait don au Muséum de ses collections botaniques et zoologiques.

» Le 16 juillet 1860, il présenta à l'Institut un mémoire intitulé: Résultats relatifs à l'histoire naturelle obtenus dans le cours d'une exploration de la Mer Rouge et de l'Abyssinie exécutée en 1859-1860.

» L'année suivante, il publia un nouveau mémoire, sous ce titre: Observations topographiques et médicales recueillies dans un voyage à l'isthme de Suez, sur le littoral de la Mer Rouge et en Abyssinie.

» A l'époque où Courbon publiait ses intéressants mémoires et enrichissait le Muséum de collections précieuses, il avait trente-deux ans à peine. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, au retour de sa mission en Abyssinie ; médecin de première classe, il pouvait aspirer aux plus hauts

grades dans la marine. A Paris, ses travaux l'avaient mis en relation avec les naturalistes les plus éminents : Brongniart, Valenciennes, Bureau, Naudin, etc. Il avait donc devant lui le plus brillant avenir. Mais il était modeste et sans doute aussi, dans les mers lointaines, dans les plaines de l'Amérique du Sud, dans les gorges de l'Abyssinie, il avait eu la nostalgie du pays natal, de cette belle Touraine qu'on ne quitte jamais sans regrets. A l'âge où l'on est ambitieux, il resta modeste. Brusquement, il donna sa démission de médecin de marine, et, renonçant à la situation scientifique qui lui était offerte à Paris, il vint à Tours exercer la médecine. » (1)

Chargé d'un cours de physiologie, il est, le 12 janvier 1864, institué chef des travaux anatomiques et professeur suppléant des chaires de clinique externe, d'anatomie et de physiologie. Le 9 janvier 1874, il est nommé professeur de pathologie externe, et, en novembre 1877, chirurgien en chef de l'Hôpital.

« En janvier 1893, devenu professeur d'accouchement et chirurgien en chef de la Maternité, il réorganisa ce service, de concert avec la Commission administrative. Il en fit un des plus beaux services de l'Hôpital et créa le service de gynécologie. Il espérait que sa chaire serait transformée en chaire de clinique obstétricale, et, si cette satisfaction ne lui était pas donnée, que l'administration, tenant compte de ses services antérieurs et du dévouement dont il avait fait preuve envers elle, le maintiendrait en activité jusqu'à ce que cette transformation pût se faire. Son espoir fut déçu, et le 22 février 1894, atteint par la limite d'âge, il dut quitter le service hospitalier avec le titre de chirurgien honoraire.

» Ce fut pour lui un moment douloureux. Mais il s'inclina

---

(1) Séance de rentrée 1895. — Docteur Grandin : La vie et les travaux du docteur Courbon.

devant le règlement, sans une parole amère, avec la conscience du devoir accompli, ayant foi dans l'avenir et attendant patiemment l'heure de la justice immanente. Mais « l'avenir n'est à personne », et la mort impitoyable, en venant le surprendre le 2 février 1895, empêcha la réalisation du rêve qu'il avait si longtemps caressé.

» Au cours de cette seconde période de sa carrière, aussi honorable, aussi bien remplie que la première, Courbon avait publié plusieurs travaux intéressants dans le *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*, et, dans la *Gazette des Hôpitaux* (1870), un mémoire intitulé : Empyème avec tumeur des lombes simulant un anévrysme.

» En 1873 et 1886, il avait publié deux autres mémoires sur les abcès de la fosse lombaire et sur l'embryotomie dans les présentations du tronc. » (1)

Le docteur Courbon, philosophe spiritualiste convaincu, prononça, à l'Ecole, un discours très remarqué qui le mit en vedette, et dans lequel il se déclare nettement opposé à la doctrine darwiniste. Ce discours : l'Homme, son origine, avait été précédé, quelques années avant, d'un autre : Utilité des lettres et des sciences pour le médecin, dans lequel le savant professeur se montrait un lettré distingué.

Au cours de cette étude, nous avons cité ses principaux ouvrages et nous nous dispenserons d'en dresser ici la liste.

Docteur Octave Herpin (?-1899)

Il nous a été impossible, dans les archives de l'Ecole, de trouver quelques renseignements sur Octave Herpin. Nous ne pourrons donner ici que peu de chose à son sujet. Ces

(1) Docteur Grandin. *Ibid.*

quelques points biographiques sont le maigre résultat de multiples recherches faites un peu partout.

Neveu de Félix Herpin, directeur de l'Ecole, Octave Herpin commence sa médecine à Tours, puis va à Paris. Il est reçu à l'externat en 1871, avec le numéro 62 et la note 33, puis à l'internat l'année suivante, avec le numéro 19.

Reçu docteur, il revient dans notre ville, et entre, en 1877, à l'Ecole, au titre de professeur suppléant des chaires de chirurgie et d'accouchement, puis de professeur titulaire d'accouchement en 1886, et, enfin, de pathologie externe en 1893. Il resta dans ce dernier poste jusqu'en 1899, c'est-à-dire jusqu'à sa fin, car il était enlevé brusquement cette année-là, en moins de deux mois.

Docteur Delagenière

Nous n'avons pu trouver aucun renseignement au sujet du docteur Delagenière.

Docteur Louis Thomas (21 mai 1839-1912)

Né à Ligueil (Indre-et-Loire), le 21 mai 1839, Louis Thomas fait ses études au lycée de Tours d'où il sort bachelier ès-sciences. Inscrit à l'Ecole, il y est reçu à l'internat, s'y fait remarquer par son intelligence et son travail, et arrive en bon rang à l'internat de Paris. Le 28 novembre 1865, il passe très brillamment sa thèse, obtenant une mention spéciale et la note : extrêmement bien satisfait.

Il entre comme professeur suppléant d'anatomie et physiologie en juillet 1871, puis chef des travaux en 1877.

Chirurgien adjoint de l'Hôpital Général, il devient, le 14 avril 1881, professeur titulaire d'accouchements, puis de clinique externe, le 28 décembre 1885.

Membre correspondant de la Société de chirurgie de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, il est nommé professeur titulaire de pathologie externe en 1899 et quitte l'Ecole en 1909.

Docteur Louis Lapeyre (octobre 1869)

Né à Nantes, en octobre 1869, le docteur Louis Lapeyre fait ses études secondaires au Lycée de cette ville. Lauréat au Concours général entre les lycées de France, bachelier ès-lettres en 1887, il prend ses inscriptions à l'Ecole de plein exercice de Nantes, où il reste de 1887 à 1889. Inscrit cette dernière année à Paris, il y reste de 1889 à 1895, et après avoir passé l'externat avec succès, il arrive à l'internat en 1892.

Docteur en 1895, il gagne Tours et entre à l'Hôpital Général au titre de chirurgien en chef, cette année même.

En 1895, il était nommé professeur suppléant d'anatomie et physiologie et chef des travaux (médecine opératoire), poste qu'il garda 9 années, jusqu'en 1904, et, enfin, en 1910, il revient comme professeur de clinique externe à l'Ecole, en remplacement du docteur Louis Thomas, en congé depuis deux ans.

Le docteur Lapeyre, officier d'Académie, est, en outre, président du Syndicat des médecins d'Indre-et-Loire et médecin inspecteur de la Compagnie d'Orléans.

Il a publié de nombreuses études médicales et chirurgicales dont voici les principales :

Traitement du pied bot.

De l'appendicectomie.

Traitement chirurgical de la tuberculose génitale chez l'homme et chez la femme.

Publications : Congrès international de Gynécologie.
Congrès international de Tuberculose.
Congrès français de Chirurgie.
Société de Chirurgie de Paris.

Clinique interne

Fondée en 1841, cette chaire a été occupée par six professeurs, dont voici la liste :

1841-1845 : Dr Tonnellé.
1845-1886 : Dr Charcellay.
1886-1895 : Dr Duclos.
1895-1899 : Dr Hippolyte Thomas.
1899-1907 : Dr Bodin.
En 1907 : Dr Meunier.

Nous ne ferons que mentionner ici le Dr Duclos, dont nous avons parlé à propos de la chaire de pathologie interne.

Docteur Louis Tonnellé (1804-4 mars 1860)

Il est presque incroyable qu'au sujet d'un homme tel que Louis Tonnellé, qui, en plus de son mérite incontestable et de sa réputation étendue, d'un homme qui fut l'un des fondateurs de l'Ecole, qui fut mêlé de près et pendant longtemps à la vie publique de la cité comme conseiller municipal ; qui, issu d'une vieille famille tourangelle, a rendu à sa ville natale de signalés services, lui sacrifiant, sans hésiter, son temps et sa santé, lui léguant à sa mort une grosse fortune sous forme de multiples dons et aussi sous forme de fondations charitables, il est incroyable, disions-nous, qu'on ne puisse trouver à son sujet, tant à l'Ecole dont il fut le premier chef, qu'à la bibliothèque de cette ville qui lui doit tant, non pas même

une plaque en marbre rappelant sa mémoire, mais seulement la moindre petite brochure racontant aux nouveaux ce que fut la vie de ce bienfaiteur.

C'est donc bien difficilement que nous avons pu nous procurer les quelques notes biographiques suivantes.

Louis Tonnellé était le fils aîné de Jérôme Tonnellé, praticien établi à Tours, très renommé à son époque, et qui fut l'un des fondateurs de la Société médicale d'Indre-et-Loire. Après avoir commencé ses études médicales à Tours, il les termine à Paris, et, reçu à son doctorat, revient dans sa ville natale et reçoit sa nomination au poste de chirurgien adjoint, vacant par suite du décès du docteur Douet (nov. 1830), à la suite d'un très brillant concours où il avait, entre autres, comme concurrent, le docteur Haime, futur professeur de l'Ecole.

Chirurgien brillant et heureux, il organisa à l'Hôpital un service modèle et des cours très suivis, constituant avec Bretonneau, alors médecin en chef, un couple dont le renom attirait de nombreux étudiants. En 1832, il devient, par le mariage de sa sœur, le beau-frère du docteur Saturnin Thomas, l'anatomiste, futur professeur de l'Ecole, et dont la réputation était aussi très grande à Tours. Conseiller municipal vers 1835, il contribue à obtenir les différents votes municipaux se rapportant à la future Ecole, et a le bonheur de voir réussir complètement les négociations entreprises pour obtenir du ministre la fondation tant désirée.

Professeur de clinique interne pendant les 4 premières années de la vie de l'Ecole, puis de clinique externe en 1845, il reçoit la mission de diriger la nouvelle institution, et montre, dans ces fonctions, de rares qualités d'administrateur.

En 1854, il doit abandonner ses travaux et se retire au milieu des siens, cédant aux premières attaques du mal qui devait le miner peu à peu. Et, en 1860, le 4 mars, il s'en

allait, sans avoir pu revenir un instant au milieu de ses élèves ou de ses malades.

Avant de mourir, il avait eu la douleur de perdre son fils aîné, et sa femme, restée seule avec son second fils, vit aussi disparaître, quelques années plus tard, celui sur lequel elle avait reporté toute son affection.

En souvenir de son mari, Mme veuve Tonnellé fonda, à Saint-Cyr près Tours, une maison de convalescence, et, en mémoire de ce second fils, une maison d'apprentis où l'on élève nombre d'enfants pauvres à qui l'on donne un métier.

Le frère de l'ancien directeur, en mémoire de leur père, Jérôme Tonnellé, fonde le service d'hydrothérapie de l'Hôpital général.

Enfin, Mme Vve Riffault, belle-mère de Louis Tonnellé, fonda, en septembre 1863, un prix dit « Prix Tonnellé », destiné à récompenser un élève des plus méritants, et à perpétuer, dans cette Ecole qu'il aimait, le souvenir de celui qui en fut le premier directeur.

Docteur Duclos

Nous avons donné cette notice à propos de la chaire de pathologie interne.

Docteur Loys-Paul Bodin (1836)

Né à Limeray (Indre-et-Loire) le 19 mars 1836, le docteur Bodin fait ses études secondaires au Lycée de Tours, puis entre à l'Ecole de médecine en 1854. Il la quitte pour Paris, où il est reçu externe en 1857, puis interne en 1858. Revenu à Tours, il entre à l'Ecole comme professeur suppléant d'accouchements, hygiène et thérapeutique en 1872.

Professeur adjoint de thérapeutique et d'hygiène en 1873, il est nommé, en 1874, professeur titulaire de la même chaire. Enfin, en 1899, il est titulaire de la chaire de clinique médicale et garde ce poste jusqu'en 1907, année où il se retire.

Officier d'Académie depuis le 6 janvier 1880, le docteur Bodin était de plus chirurgien adjoint de l'hôpital de Tours.

Chaire de Clinique externe

C'est aussi une des premières crées. Elle a été occupée, depuis la fondation de l'Ecole, par 7 professeurs :

1841-1845, Docteur Charcellay.
1845-1854, — Tonnellé.
1854-1873, — Saturnin Thomas.
1873-1886, — Félix Herpin.
1886-1900, — Louis Thomas.
1900-1909, — Delagenière.
En 1909, — Barnsby.

Sauf le docteur Barnsby, nous avons parlé de tous les autres professeurs dans les chapitres précédents ; nous ne donnerons donc ici que la notice de ce dernier.

Docteur Barnsby (David-William-Pierre-Henri) (1869)

Né à Tours le 7 décembre 1869, le docteur Barnsby fait ses études au Lycée de sa ville natale, puis entre à l'Ecole où il remporte de nombreuses récompenses (médaille d'argent en 1890, de vermeil en 1891). Prosecteur, il remporte le prix d'anatomie. Il gagne alors Paris, où il est bientôt interne. Revenu à Tours, il entre à l'Ecole comme chef de clinique chirurgicale en 1898. Suppléant des chaires de

chirurgie en 1900, puis chef des travaux de médecine opératoire de 1905 à 1909, il est chargé aussi du cours de clinique chirurgicale de 1904 à 1909, et nommé professeur titulaire de pathologie chirurgicale le 13 février 1909.

Le docteur Barnsby, membre de la Société anatomique de Paris depuis 1898, membre correspondant de la Société de chirurgie de Paris (1907), officier d'Académie, est l'auteur de nombreux travaux concernant la chirurgie.

Nous citerons en particulier :

Trente mémoires traitant de gynécologie et de chirurgie générale, publiés dans la *Revue de gynécologie*, dans le *Bulletin de la Société anatomique*, dans la *Revue de chirurgie*, dans les *Archives provinciales de chirurgie*, ou formant l'objet de communications faites directement, soit à la Société de chirurgie de Paris, soit aux divers Congrès de chirurgie (1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911.)

Chaire d'Accouchements

Créée en 1841, à la fondation de l'Ecole, cette chaire resta sous le vocable de chaire d'accouchements jusqu'en 1895, année où elle fut transformée en chaire d'obstétrique.

Six titulaires l'ont occupée durant cette période :

1841-1873, Docteur Crozat.
1873-1881, — Millet.
1881-1886, — Louis Thomas.
1886-1893, — Octave Herpin.
1893-1895, — Courbon.
En 1895, — Thierry.

Nous n'aurons à donner ici que les biographies concernant les trois professeurs suivants : docteurs Crozat, Millet

et Thierry, les trois autres se trouvant placés dans les chapitres précédents.

Docteur Crozat (1798-1873)

Nous n'avons pu, au sujet du docteur Crozat, trouver aucun renseignement. Seule la date de sa naissance, ainsi que ses titres de professeur à l'Ecole sont mentionnés dans un Dictionnaire biographique de Touraine (par M. Carré de Busserolles). Il entra parmi les premiers professeurs de l'Ecole, en 1841, chargé de la chaire d'accouchements, qu'il garda jusqu'en 1873, année de sa mort.

Docteur Alexandre-Auguste Millet (30 nov. 1816-20 mars 1881)

Né à Tours, il fait ses études dans sa ville natale, puis à Paris. Docteur en 1843, il revient à Tours et entre à l'Ecole en octobre 1847 comme suppléant des chaires de pathologie externe et d'accouchements. Le 5 août 1872, il est nommé professeur d'hygiène et de thérapeutique, chaire créée à cette date et dont il fut le premier titulaire.

Enfin, le 25 avril 1873, il remplaçait le docteur Crozat à la chaire d'accouchements, maladies des femmes et des enfants. Il la garda jusqu'en 1881, année de sa mort (20 mars).

Officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de plusieurs ordres étrangers, le docteur Millet fut trois fois lauréat de l'Académie de médecine de Paris, une fois lauréat de l'Institut de France, six fois lauréat de la Société de médecine de Toulouse, et il est aussi l'auteur de nombreux travaux, parmi lesquels nous citerons :

Taité de la diphtérie du pharynx.

Travail important sur l'Ergot de seigle (couronné par l'Académie de médecine).

Travail important sur la fièvre typhoïde (couronné par la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles).

Docteur Thierry

Elève de l'École de Tours, ancien interne des Hôpitaux de Paris en 1885, le docteur Thierry entre à l'Ecole en 1886 comme professeur suppléant des chaires de chirurgie, et devient, en 1895, titulaire de la chaire de clinique obstétricale, créée cette année même, en remplacement de la chaire d'accouchements.

Chaire de Chimie et Pharmacie

Cette chaire, qui date de la fondation de l'Ecole en 1841, resta telle qu'elle avait été instituée jusqu'en 1879. Cette année-là, elle se dédouble en : chaire de chimie et toxicologie, et chaire de pharmacie et matière médicale.

Nous y comptons trois professeurs :

Chimie et pharmacie :

1841 à 1879, docteur Brame.

Chimie et toxicologie :

1879 à 1883, docteur Brame.
1883 à 1908 : docteur Grandin.
En 1908 : docteur Villedieu.

Docteur Brame

Né à Lille (Nord) le 19 octobre 1813, Charles-Auguste-Henri Brame fait ses études médicales et pharmaceutiques à Paris. Puis il entre dans l'armée comme pharmacien-élève

le 11 août 1831. Pharmacien sous-aide provisoire le 15 avril 1832, puis pharmacien sous-aide-major et enfin chirurgien sous-aide confirmé le 4 mars 1832, il est nommé pharmacien aide major en 1837. Le 11 février 1839, il démissionne et vient à Tours. Tout d'abord chargé du cours de pharmacie à l'Ecole, le 4 décembre 1841, il est, le 13 avril 1842, nommé professeur titulaire de chimie et pharmacie, et reste professeur jusqu'en 1883. Il prend alors sa retraite et disparaît en 1885.

Le docteur Brame, officier de l'Université, membre correspondant de nombreuses sociétés savantes, fut, en outre, expert-chimiste, membre du Conseil de salubrité, inspecteur des pharmacies. Il est l'auteur de nombreux travaux scientifiques.

Professeur Grandin (1846-1907)

Né à Sainte-Maure en août 1846, le professeur Grandin fait ses études à l'Ecole de Tours et arrive en très bon rang à l'Internat de Paris. Pharmacien à Tours, il est nommé professeur en 1883, et bientôt quitte son officine pour pouvoir se consacrer entièrement à ses élèves.

« Il excellait dans l'enseignement de la chimie organique ; il avait coordonné tous les éléments de son cours de façon à en faire un enseignement clair, méthodique, que les élèves, non seulement comprenaient bien, mais encore suivaient avec ardeur. L'Ecole de Tours perd un de ses professeurs les plus émérites. Notre collègue fut, pendant de longues années, le président très écouté de la Société de pharmacie ; il fit partie du Conseil d'hygiène et y fut assidu et travailleur; ses rapports étaient très étudiés et bien faits ; il fit, en cette qualité, pendant longtemps, l'inspection des pharmacies de l'arrondissement.

» Il fut nommé, il y a quelques années, pharmacien en chef de l'Hospice général, tant il est vrai qu'on revient toujours à ses premiers travaux. M. Grandin profita de son séjour dans cet établissement pour compulser les archives, et il put publier, grâce aux documents qu'il y trouva, un intéressant ouvrage sur les origines et la création de l'Ecole de médecine de Tours.

» Dans la *Gazette médicale du Centre*, paraît en ce moment un travail de lui sur les « Médecins et les chirurgiens de l'Hospice général de Tours pendant le XIX[e] siècle.

» Notre collègue était d'une ponctualité exemplaire, et sa collaboration constante, dans la gestion des intérêts de l'Ecole, m'a toujous été des plus précieuses. » (1)

Professeur Villedieu

Pharmacien en chef de l'Hôpital Général, le professeur Villedieu remplace, en 1907, le professeur Grandin dans la chaire de chimie et toxicologie. Chimiste-expert près des tribunaux, il est l'auteur d'un procédé remarquable d'identification des projectiles d'armes à feu, procédé adopté maintenant par la majorité des experts en matière judiciaire.

Histoire naturelle et Matière médicale

Cette chaire devint, en 1879, chaire d'histoire naturelle, par la création d'une nouvelle chaire de pharmacie et matière médicale.

Trois titulaires l'ont occupée :

De 1841 à 1872, docteur Leclerc ;

De 1872 à 1900, docteur Barnsby ;

En 1902, docteur Pitard.

---

(1) Séance de rentrée, année 1907. Compte rendu du Directeur.

Docteur Frédéric Leclerc

Aucune date et peu de renseignements, tels sont les résultats bien petits de nos recherches dans les volumes, papiers et souvenirs que nous avons pu réunir. Et pourtant, s'il en faut croire la tradition, Frédéric Leclerc était un homme d'une rare valeur. Les quelques lignes suivantes tirées du discours prononcé par le professeur Renaut, de Lyon, ancien élève de notre Ecole, à l'occasion du centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire, diront, mieux que nous le ferions, ce que fut ce maître.

« Il y avait aussi de notre temps, à Tours, un autre maître que personne de nous jamais n'oubliera, c'était Frédéric Leclerc. Nul autant que ce fils intellectuel et que ce pupille de Bretonneau ne fut différent de son maître, lequel était un clinicien surtout sage, et un observateur critique à la mode tourangelle ou rabelaisienne si l'on veut, les deux termes s'équivalent. Leclerc professait à l'Ecole l'histoire naturelle. C'était un botaniste de haute valeur, dont les travaux sur la sensibilité et les mouvements de certaines plantes demeureront de premier ordre. Mais il était avant tout un imaginatif scientifique. Ses exagérations ôtées, il reste de lui des choses étonnantes. « Il n'y a, disait-il dès 1865 et même beaucoup auparavant, ni plantes ni animaux, il n'y a que des êtres organisés. » « Toute cellule, animale ou végétale, sent, se nourrit et se meut. » « Il n'existe d'autres remèdes que les poisons, et les plus efficaces sont ceux que fabriquent les cellules vivantes. » Je pourrais aller plus loin, Messieurs, dans cette énumération des aphorismes de ce vieux et étrange et si intéressant maître tourangeau, en montrant chaque fois que le prétendu « paradoxe » qu'il soutenait

jadis devant nombre d'officiels, scientifiques et dédaigneux sourires, s'est, depuis, résolu en une vérité devenue maintenant même banale. Lui aussi, mit son empreinte sur nombre de cerveaux à large ouverture biologique. Je regrette que mon cher et éminent collègue de l'Université de Lyon, le professeur Raphaël Dubois, ne soit pas ici pour l'affirmer avec moi une fois de plus, et rendre cet hommage au maître de sa jeunesse. »

Docteur Barnsby (1832)

Né à Blois (Loir-et-Cher), le 17 janvier 1832, le docteur Barnsby fait ses études en pharmacie, et, installé à Tours, reçoit sa nomination comme pharmacien en chef de l'Hôpital général et directeur du Jardin botanique. Entré à l'Ecole comme professeur suppléant de chimie et d'histoire naturelle le 19 novembre 1857, il est nommé, le 31 octobre 1872, professeur titulaire d'histoire naturelle et matière médicale.

Officier d'académie par décret du 8 septembre 1877, le docteur Barnsby fut, de 1893 à 1902, directeur de l'Ecole, et, atteint par la limite d'âge, se retira cette dernière année.

Docteur Pitard (1873)

Charles-Joseph Pitard, né à Laval (Mayenne), le 30 octobre 1873, fait ses études secondaires au lycée de cette ville, et ses études supérieures à la Faculté des sciences de Bordeaux.

Préparateur en 1895, puis chef des travaux en 1897, puis délégué pour l'enseignement de la botanique, en 1899, à la Faculté de Bordeaux, il est nommé professeur d'histoire naturelle à l'Ecole en 1902.

Le docteur Pitard a fait partie de plusieurs missions scientifiques aux colonies, entre autres aux îles Canaries en 1904.

Nous donnons ici une liste de quelques-uns de ses principaux travaux :

Anatomie et taxcinomie des axes floraux et fructifères (Thèse sciences).

Anatomie et taxcinomie du péricycle des angiospermes. Thèse pharmacie (Société des sciences physiques et naturelles).

Les Pins d'Amérique (*Revue du Laboratoire de Chimie de la Faculté des Sciences de Bordeaux*).

Flore de l'Archipel des Canaries.

Mousses et Hépatiques des Canaries (*Bulletin de la Société Botanique de France*).

Lichens des îles Canaries (*Bulletin de la Société Botanique de France*).

En 1912, le docteur Pitard était en mission permanente au Maroc, chargé de la botanique dans la mission organisée par la Société de géographie de Paris, sous les auspices du Gouvernement, de l'Académie des Sciences et du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Chaire de Pharmacie et Matière Médicale

Fondée en 1879, cette chaire a été occupée, depuis sa création, par six titulaires. Pendant trois périodes, elle fut vacante, le cours étant fait par un professeur suppléant.

1879-1888 : Dr Dupont.
1888-1891 : Pas de titulaire.
1891-1893 : Dr Fleury.
1893-1894 : Pas de titulaire.
1894-1899 : Dr Lenormand.
1899-1900 : Pas de titulaire.
1900-1904 : Dr Pasquier.
1904-1909 : Dr Javillier.
En 1909 : Dr Bondoury.

Sur trois de ces titulaires, les docteurs : Dupont, Fleury et Lenormand, nous n'avons pu trouver aucun renseignement.

Docteur Pasquier (1846)

Louis-Henri Pasquier est né le 21 décembre 1846 à La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe). Interne des hôpitaux de Paris, il vient s'installer à Tours et entre à l'Ecole le 26 septembre 1895 comme chef des travaux pratiques de physique et chimie. Le 4 décembre de cette même année, il est nommé professeur suppléant de physique et chimie, et, le 22 novembre 1900, il est chargé du cours de pharmacie et matière médicale, qu'il garde jusqu'à l'expiration de son mandat, en 1904.

Remplacé par le Dr Javillier, dont nous avons eu le bonheur d'être l'un des élèves, et qui quitte lui-même l'Ecole, en 1909, pour entrer à l'Institut Pasteur.

Docteur Bondouy (1872)

Théophile Bondouy, né à Decazeville (Aveyron) le 11 septembre 1872, fait ses études au Lycée de Laval. Nous l'y trouvons lauréat pour les sciences naturelles au Concours général. Puis, après avoir pris ses premières inscriptions à l'école de Rennes (1er prix, médaille d'argent), il passe à la Faculté des sciences de cette même ville, et à la Faculté de médecine de Paris.

Docteur en médecine, pharmacien supérieur, licencié en sciences naturelles, il entre à l'Ecole, en 1909, au titre de professeur titulaire de pharmacie.

Principaux travaux :

Thèse de pharmacien supérieur. — Thèse de docteur en médecine (médaille d'argent de la Faculté de médecine de

Paris). Publications dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences ; de la Société de Biologie ; les Archives de Parasitologie ; Archives de Zoologie expérimentale ; les Sciences pharmacologiques ; la Société scientifique et médicale de l'Ouest.

Chaire de Physiologie

Créée en 1863, cette chaire eut deux titulaires :
De 1863 à 1894 : Docteur Danner.
En 1894 : Docteur Guibbaud.

Docteur Danner (1832-1907)

Né à Tours le 27 septembre 1832, Louis-Léon Danner fait ses études secondaires au Lycée de notre ville, puis entre à l'Ecole et termine ses études à Paris. Revenu à Tours, il entre, en mars 1859, à l'Ecole au titre de professeur suppléant et de chef des travaux anatomiques. En novembre 1863, lorsque fut créée la chaire de physiologie, il en est chargé avec le titre de professeur adjoint de physiologie. Il est titulaire dans cette même chaire en 1874, et y reste jusqu'en 1894, année de sa retraite.

Le Dr Danner fut en même temps directeur de l'Ecole de 1880 à 1892.

Chevalier de la Légion d'honneur le 4 février 1872, puis officier d'Académie le 7 avril 1877, le Dr Danner fut aussi président de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire. Médecin en chef des hospices de Tours et de l'asile d'aliénés, membre de la Société d'anthropologie et correspondant des Sociétés médico-psychologique et de médecine légale.

Directeur honoraire en 1893 et professeur honoraire en 1893, le Dr Danner est mort le 19 décembre 1907.

Docteur Guibbaud (26 novembre 1863)

Né à Seinalens (Tarn), le Dr Antoine-Louis-Adrien Guibbaud fait ses études secondaires à l'école de Sorèze (Tarn), qui compta le célèbre Lacordaire parmi ses élèves. Ses premières inscriptions prises à Montpellier, il gagna Paris et entre au Val-de-Grâce (promotion de 1887-1888), d'où il sort le 6e sur 57 concurrents. Médecin-major de l'armée, il démissionne, passe en 1895 son agrégation de physiologie, et entre en juillet à l'Ecole comme chargé de cours d'abord, puis, en 1896, comme professeur titulaire de la chaire de physiologie.

Principaux travaux du docteur Guibbaud :

Thèse : Traitement chirurgical du Spina Bifida. Contribution à l'Etude du cathétérisme rétrogade. Le Clou de Biskra. Aperçu nouveau sur le cours normal de la bile. Rôle antiseptique de la bile. Antipyrine Knorr et centres nerveux.

Chaire d'Hygiène et Thérapeutique

Créée en 1872, et confiée au docteur Millet, puis au docteur Bodin, cette chaire disparut en 1899, conformément au décret spécial visant la réorganisation des Ecoles de médecine, et rendu le 22 juin 1899. A sa place, une chaire d'histologie fut instituée et confiée au docteur Parisot, chef des travaux de physiologie.

Pendant les 27 années durant lesquelles cette chaire exista, elle fut occupée de la façon suivante :

1872 à 1873 : Docteur Millet.
1873 à 1899 : Docteur Bodin.

Chaire d'Histologie

Créée en 1899, elle succède à la chaire d'hygiène et thérapeutique, supprimée dans les conditions que nous avons dites. Un seul titulaire, nommé à sa création :

En 1899 : Docteur Parisot.

Entré en 1895 à l'Ecole au titre de chef des travaux physiologiques, le docteur Parisot, en 1899, fut titulaire et fut chargé du cours d'histologie qu'il a gardé depuis cette année.

Chaire de Physique

Créée en 1894, elle fut confiée de suite à M. le docteur Wolff, qui l'a gardée depuis sa création.

Docteur Wolff (1848)

Le docteur Edouard Wolff, né à Wissembourg, en 1848, fait ses études à la Faculté de médecine de Strasbourg, où il prend ses premières inscriptions en 1866. De 1866 à 1868, il y remplit les fonctions de préparateur de chimie et physique, puis d'aide d'anatomie en 1870.

Il fait la guerre, assiste au siège de Strasbourg, fait la campagne de l'Est sous les ordres de Bourbaki, puis, la guerre finie, gagne Paris, d'où il sort avec son doctorat en 1875.

Entré à l'Ecole de Tours en 1881, il y remplit les fonctions de chef des travaux de chimie jusqu'en 1894, année de sa nomination comme professeur titulaire de la chaire de physique, récemment créée.

Depuis 1903, le docteur Wolff est directeur de l'Ecole.

Praticien distingué, M. le docteur Wolff est l'auteur de nombreux travaux concernant surtout l'électricité médicale. Il fut un des premiers qui appliquèrent, en Touraine, la thérapeutique par l'électricité sous ses diverses formes, et qui employèrent aussi, dans un but thérapeutique ou diagnostique, les rayons X.

CHAPITRE III

Nous avons terminé l'étude des différentes chaires de notre Ecole. Nous n'avons cependant, dans les chapitres qui les concernent, pu trouver place pour quelques professeurs, qui ne furent pas titulaires et restèrent quelques années à l'Ecole. Nous donnerons donc une liste des professeurs suppléants et chefs de clinique depuis la fondation.

Professeurs Suppléants

Les professeurs suppléants furent institués dès 1841. Dans une première parenthèse, nous donnons les dates de naissance et de décès, dans une seconde, les dates d'entrée et sortie de l'Ecole. Nous rencontrons, pendant toute la période qui nous occupe, les divers noms suivants :

1841. Docteur Allain-Dupré (1805-1859) — (1841-1859). Anat. et Phys. Prof. titul. d'anat. en 1854.
— Docteur Morand (?) – (1841-?).
— Docteur Hulin-Origet (?) — (?).
1855. Docteur Millet (1816-1881) – (1855-1881). Pathol. externe et accouchements. Prof. adjoint en 1872. Hygiène et Thérapeutique. Titulaire en 1873 (Accouchements).

1855 Docteur de Lonjon (1813-1896) — (1855-1865). Médecine.

— Docteur Giraudet (1827-1887) — (1855-1887). Anat. et Clin. interne. Adjoint en 1859 (Anat. et Physiol.). Titulaire en 1874 (Anatomie).

1857. Docteur Barnsby (1832) — (1857-1902). Chimie et Hist. nat. Titulaire en 1872 (Hist. nat. et Mat. médicale).

1860. Docteur Danner (1832-1907) — (1860-1894). Clin. externe et Anat. Adjoint en 1863 (Physiol.). Titul. en 1874 (Physiol.). Retraité en 1894.

1864. Docteur Courbon (1829-1895) — (1864-1895). Anat. et Clin. externe. En 1866 : Anat. Clin. externe et Physiol. En 1872 : Chirurgie. Titulaire en 1873 (Pathologie externe). En 1893 : Accouchements. Décédé en 1895.

1866. Docteur Nivert (?) — (1866-1872) Pathol. int. et Cl. int. Démissionnaire en 1872.

1872. Docteur Louis Thomas (1839-1912) — (1872-1909). Anat. et Physiol. Parti en 1878. Chargé, en 1879, d'un cours libre d'Ophtalmologie. Titulaire en 1881 de la chaire d'Accouchement et de la chaire de Cl. externe en 1886.

— Docteur Hip. Thomas (1837-1899) — (1872-1878). Chaires de médecine. Parti en 1878.

— Docteur Bodin (1836) — (1872-1907). Accouchements, Hygiène et Thérapeutique. Adjoint en 1873 (Hygiène et Thérapeutique). Titulaire de la même en 1874. Titulaire de la chaire de Clinique interne en 1899.

— Docteur Picot (1839) — (1872-1878). Chimie et Pharmacie. Hist. natur. médicale. Parti en 1878.

1873. Docteur Barret (?) — (1873-1875). Chaires de chirurgie. Parti en 1875.

— Docteur Guérault-Crozat (?) — (1873-1876). Accouch. Hygiène et Thérapeutique. Parti en 1876.

1876. Docteur Dupont (?) — (1876-?). Chef des travaux chimiques. Titulaire en 1880 (Pharmacie et Matière médicale).

1877. Docteur Octave Herpin (?-1899) — (1877-1899). Titulaire en 1886 (Accouchements).

— Docteur Viollet (1848-1883) — (1877-1883). Décédé en 1883.

1879. Docteur A.-F. Ledouble (1848) — (1879-1909). Chef des travaux anatomiques. Titulaire en 1888 (Anatomie).

1880. Docteur Grandin (1846-1907) — (1880-1907). Titulaire en 1883 (Chimie et Toxicologie). Décédé en 1907.

1883. Docteur Sainton (1853-1893) — (1886-1893). Titulaire en 1886 (Pathologie interne).

1884. Docteur Meunier (1855) — (1884). Chaire de médecine. Chef des travaux anatomiques en 1885. Chaire de Médecine en 1886. Titulaire en 1893 (Pathologie interne). En 1907 (Clinique interne).

1886. Docteur Brissonnet (?) — (1886-1895). Chimie et Physique. Parti en 1895.

— Docteur Thierry (?) — (1886). Chaire de Chirurgie. Titulaire en 1895 (Clinique obstétricale).

1889. Docteur Augis (?) — (1889-1902). Histoire naturelle. Parti en 1902.

1893. Docteur Guibbaud (1863) — (1893). Anatomie et Physiologie. Titulaire en 1895 (Physiologie).

1894. Docteur Archambault (1862) — (1894). Chaire de

Médecine. Parti en 1902. En 1903, Cours libre de Maladies mentales.

1894. Docteur Faré (1865) — (1894-1903). Pharmacie. Parti en 1903.

1895. Docteur Pasquier (1846) — (1895-1904). Chimie et Physique. Parti en 1904.

— Docteur Delagenière (?) — (1895-1909). Chirurgie. Titulaire en 1899 (Pathologie externe).

— Docteur Lapeyre (1869) — (1895). Anatomie et Physiologie jusqu'en 1904. En 1895, chef des travaux de Médecine opératoire jusqu'en 1903. Parti en 1904. Titul. de la chaire de Pathol. externe en 1910.

1900. Docteur Barnsby (H.) (1869) — (1900). Chirurgie.

1902. Docteur Javillier (?) — (1902-1909). Histoire naturelle. Titulaire en 1904 (Pharmacie). Parti en 1909 (Institut Pasteur).

1903. Docteur Mercier (?) — (1903). Médecine. Parti en 1906. En 1907, titulaire de Pathologie interne.

1904. Docteur Lerat (?) — (1904). Pharmacie.

1905. Docteur Villedieu (?) — (1905). Chimie et Physique.

— Docteur Baudoin (1873) — (1905). Anat. et Physiol. Titulaire en 1909 (Anatomie).

1906. Docteur Menuet (1879) — (1909). Histoire naturelle.

1907. Docteur Gaudeau (1877) — (1907). Médecine.

1909. Docteur Tillaye (1875) — (1909). Chirurgie.

— Docteur Faix (1880) — (1909). Chef des travaux (Médecine opératoire)

1910. Docteur Guillaume-Louis (1878) — (1910). Anatomie et Physiologie.

Chefs de Cliniques

Cette fonction a été créée en 1898

1898. Docteur H. Barnsby. Clinique chirurgicale.
— Docteur Mercier. Clinique obstétricale.
— Docteur André. Clinique médicale.
1901. Docteur Vialle. Clinique chirurgicale.
1902. Docteur Sauvage. Clinique obstétricale.
— Docteur Baudoin. Clinique médicale.
1905. Docteur Gillard. Clinique médicale.
— Docteur Tillaye. Clinique chirurgicale.
1906. Docteur Chevé. Clinique obstétricale.
1910. Docteur Bosc. Clinique médicale.

Docteur Picot (1839)

Le docteur Jean-Joseph Picot, né à St-Nicolas-du-Port (Meurthe), le 29 octobre 1839, entre à l'Ecole, le 31 octobre 1872, comme suppléant de Chimie et d'Histoire naturelle. Le 15 février 1873, il est nommé suppléant d'Anatomie et Physiologie.

Officier d'Académie, il a donné, entre autres travaux :

Des lésions rénales dans l'albuminurie (Thèse).

Recherches expérimentales sur l'inflammation.

Projet de réorganisation de l'Instruction publique en France.

Recherches expérimentales sur les propriétés antifermentescibles du silicate de soude.

CHAPITRE IV

QUELQUES RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES SUR CERTAINS DES PROFESSEURS SUPPLÉANTS

Nous possédons, au sujet de plusieurs des professeurs suppléants, des notices biographiques trouvées soit à l'Ecole, en ce qui concerne ceux qui sont partis, soit fournies par nos maîtres eux-mêmes, à qui nous les avons demandées. Nous donnerons donc ici celles que nous possédons :

Docteur Archambault (5 octobre 1862)

Né à Channay (Indre-et-Loire), le 5 octobre 1862, le docteur Paul-Justin-Victor Archambault fait ses études secondaires au Lycée de Tours, s'inscrit à l'Ecole, puis gagne Paris, et achève ses études à Bordeaux (prix de thèse, 1890).

Officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole, le docteur Archambault entre, en 1890, à l'Ecole comme chef des travaux anatomiques. Médecin en chef de l'asile d'aliénés à l'Hôpital général, il est, de 1894 à 1903, professeur suppléant des chaires de médecine, et, depuis 1904, professe dans son service hospitalier un cours libre des maladies mentales.

Docteur Menuet (5 février 1879)

Né à Lusanger (Loire-Inférieure), le docteur Menuet passe sa licence ès-sciences à la Faculté de Poitiers en 1904 (prix de licence). Inscrit à l'Ecole de Tours, il termine ses études et passe sa thèse à Toulouse en 1908.

Professeur suppléant d'histoire naturelle, en novembre 1905, par décret ministériel ; il est nommé, en juin 1906, chef des travaux d'histoire naturelle, puis chargé du cours de zoologie (P. C. N.), en 1907.

Praticien installé à Tours, le docteur Menuet s'est adonné spécialement à la thérapeutique par les agents physiques et, en particulier, à l'électro et à la radiothérapie. Dans cet ordre d'idées, il est l'auteur de nombreuses communications à la Société de radiologie de Paris, à la Société médicale d'Indre-et-Loire, et de publications dans les journaux médicaux de Touraine et le *Bulletin de la Société de Radiologie de Paris*.

Docteur Gaudeau (11 janvier 1877)

Né à Cenon (Vienne), le docteur Daniel Gaudeau fait ses études secondaires au Lycée de Poitiers, puis s'inscrit à l'Académie de cette même ville, qu'il quitte pour Paris. Externe en 1897, il est interne en 1901 et docteur en 1902. Praticien exerçant à Tours, il entre en février 1907 à l'Ecole comme professeur suppléant de pathologie interne et de clinique médicale.

Thèse : La persistance globulaire et le pouvoir hémolytique du sérum sanguin chez l'enfant.

Collaborateur au journal *Les Archives médico-chirurgicales de Province*.

Docteur Tillaye (5 août 1875)

Né à Caen, le docteur Paul Tillaye, élève du Lycée de cette ville, s'inscrit à la Faculté de Paris et arrive à l'externat. puis à l'internat en 1901.

Docteur en médecine, installé à Tours, il entre, en 1909, comme professeur suppléant de clinique chirurgicale et obstétricale (décembre).

Thèse : Ostéomyélite de l'extrémité inférieure du fémur. Nombreuses études dans journaux médicaux et la *Revue d'Orthopédie*. Il est l'auteur, en collaboration avec le docteur Boureau, d'une communication sur l'Héliothérapie dans la Tuberculose chirurgicale, au Congrès de Rome.

Docteur Vialle (11 janvier 1875)

Né à Poitiers, le docteur Emile-Gabriel Vialle fait ses études au Lycée de Tours, puis s'inscrit à l'Ecole, et termine à Paris, où il passe sa thèse en 1900. Il entre à l'Ecole au titre de chef de clinique chirurgicale le 17 septembre 1900, puis de chef des travaux de physiologie en mai 1903.

Docteur Sauvage (22 mars 1872)

Le docteur Sauvage, né à Saint-Amand (Cher), fait ses études à la Faculté de Paris, puis s'installe à Tours. Entré à l'Ecole, le 26 mai 1902, comme chef de clinique obstétricale, il la quitte à l'expiration de son mandat, le 14 juin 1906. Enfin, le 5 décembre 1911, il est de nouveau délégué dans lesdites fonctions de chef de clinique.

Docteur Bosc (6 mai 1877)

Né à Montoire, le docteur Bosc fait ses études à l'Ecole de Notre-Dame-des-Aydes, à Blois. Bachelier, il s'inscrit à Paris et arrive bientôt à l'internat. Docteur en médecine, il s'installe à Tours, est nommé peu après médecin de la Crèche à l'Hôpital général et entre à l'Ecole, en 1910, au titre de chef de clinique médicale.

Docteur Faix (24 juin 1880)

Né à Châteaubriant (Loire-Inférieure), le docteur Faix fait ses études au Lycée de Vendôme, puis entre à l'Ecole qu'il quitte pour Paris. Externe des Hôpitaux en 1903, puis interne en 1905, il passe sa thèse en 1909.

Revenu à Tours, il entre à l'Ecole, au titre de chef des travaux de médecine opératoire, en 1909.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Nous voici arrivés à la période contemporaine de notre étude. Nous avons essayé, dans ces quelques pages, de montrer la succession, dans les diverses chaires, des titulaires qui les occupèrent. Nous terminerons, en répétant, ici, ce que nous avons dit au début : Nous avons dû nous limiter et avons préféré donner à notre ouvrage la forme que nous lui avons donnée, plutôt que de n'étudier que la seule Ecole de médecine, c'est-à-dire de ne faire que l'étude de l'enseignement médical en Touraine depuis 1841.

Une modification s'est produite dans notre Ecole. En raison des changements apportés dans les programmes d'instruction médicale, en 1893, l'Ecole préparatoire de Tours a dû, en 1894 (novembre), apporter au matériel les changements nécessaires, et ajouter au personnel enseignant les quelques nouvelles chaires nécessitées par l'institution du P. C. N. Depuis cette époque, l'Ecole préparatoire est devenue l'Ecole réorganisée de médecine et de pharmacie de Tours, et sous l'impulsion que lui communiquent les hommes éminents qui sont et qui furent à sa tête, nous la voyons se développer chaque année.

Depuis quelques années déjà, nombreux sont les amis de l'Ecole qui, en raison de la réputation méritée de notre

établissement d'enseignement médical, en raison aussi de la situation de notre ville, de son importance géographique, qu'a augmentée encore le développement des voies ferrées, qui fait de Tours une tête de lignes de plus en plus nombreuses, en raison de la richesse de notre cité ; aussi, nombreux, disions-nous, sont les amis de l'Ecole qui demandent, avec raison selon nous, une transformation complète, radicale, qui ferait de notre Ecole réorganisée, une Ecole de plein exercice.

Tours a un passé suffisamment glorieux, sa richesse est suffisamment solide pour que cette transformation soit non seulement possible, mais nécessaire, et la ville regagnerait largement par l'augmentation du nombre des étudiants les quelques dépenses supplémentaires que créerait la nouvelle institution.

Cette réalisation de nos vœux les plus chers se fera-t-elle, et quand ? C'est le secret de l'avenir. Mais nous estimons que l'Ecole en est digne, et nous serons heureux s'il nous est donné, dans quelques années, d'assister à l'inauguration de l'Ecole de plein exercice de Tours.

APPENDICE

Nous avons donné, au début de notre travail, les sources auxquelles nous avons puisé. Nous nous dispenserons donc de faire une Bibliographie qui serait, en réalité, une redite. Pour terminer notre essai, nous mettrons, dans les dernières pages, le Tableau des Professeurs actuels de l'Ecole, ainsi que le Règlement du 3 février 1809, dont nous avons parlé au cours de notre étude.

Règlement du 3 Février 1809

Article Premier. — Huit élèves internes et quatre externes surnuméraires sont chargés, sous la surveillance des officiers de santé en chef, du service de l'hospice, tant en chirurgie qu'en pharmacie.

Des élèves externes sont admis comme spectateurs et pour leur instruction. Leur nombre n'est point fixé.

Art. 2. — Les élèves internes ont le logement et la table. Ils paient, chaque année, par trimestre, d'avance et sans retour, une pension de 400 francs. Ils portent dans leur service un tablier blanc fourni par la maison.

Art. 3. — Les élèves surnuméraires se nourrissent et demeurent hors de la maison. Ils y ont accès à toute heure de jour et portent dans le service un tablier brun noir à leurs frais.

Art. 4. — Les élèves internes et surnuméraires participent gratuitement à toute instruction pratique et théorique. Partout la préséance leur appartient sur les externes.

Art. 5. — Les élèves externes n'ont entrée qu'aux heures des visites, pansements, opérations et leçons, et sortent immédiatement après. Ils ne font aucun pansement, aucune opération chirurgicale ou pharmaceutique et ne portent pas de tablier dans l'hospice. Ils peuvent vaquer aux dissections anatomiques, quand les internes et les surnuméraires sont pourvus de sujets.

. . . .

Art. 23. — Le premier lundi de chaque trimestre, la direction de santé, assemblée à l'hospice, fait subir à tous les élèves un examen roulant d'abord, surtout pour les externes, sur les études primaires, puis sur les preuves de bonne conduite, d'assiduité et d'exactitude données par eux depuis leur admission, sur les matières qui leur ont été enseignées et sur celles qu'il est indispensable de connaître pour remplir convenablement les fonctions auxquelles ils peuvent être appelés.

Vu et permis d'imprimer :
Montpellier, le 1er février 1913.
Le Recteur,
Ant. BENOIST.

Vu et approuvé :
Montpellier, le 1er février 1913
Le Doyen,
MAIRET.

PERSONNEL DE L'ECOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOURS

DIRECTEUR

Docteur Wolff, I ✿.

DIRECTEUR HONORAIRE

M. R. Barnsby, ✱, I ✿.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. Bodin, I ✿;
L. Thomas, ✱, I ✿;
Ledouble, ✱, I ✿.

PROFESSEURS TITULAIRES

MM. Meunier, I ✿, clinique médicale;
Lapeyre, pathologie externe;
Thierry, I ✿, clinique obstétricale;
Villedieu, chimie et toxicologie;
Baudoin, I ✿, anatomie;
H. Barnsby, A ✿, clinique chirurgicale;
Mercier, I ✿, pathologie interne;
Wolff, I ✿, physique;
Guibbaud, A ✿, physiologie;
Parisot, histologie;
Pitard, A ✿, histoire naturelle;
Bondouy, A ✿, pharmacie.

PROFESSEURS SUPPLÉANTS

MM. Menuet, histoire naturelle;
Gaudeau, médecine;
Lerat, A ✿, pharmacie;
Villedieu, chimie et physique, chargé de cours;
Guillaume-Louis, anatomie et physiologie;
Tillaye, chirurgie.

COURS LIBRE

M. Archambault, maladies mentales.

CHEFS DE TRAVAUX

MM. Menuet, histoire naturelle;
Faix, médecine opératoire;
Guillaume-Louis, anatomie et histologie;
Villedieu, physique et chimie.

CHEFS DE CLINIQUE

MM. Sauvage, chef de clinique obstétricale;
Bosc, chef de clinique médicale;
N...., chef de clinique chirurgicale.

SECRÉTAIRE

M. Girard, A ✿.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !